

VADEMECUM JEUNES 2025

Ligue de Golf des Pays de la Loire

Projet Sportif et informations générales



PREAMBULE

Chères joueuses,

Chers joueurs,

Chers acteurs des écoles de golf des Pays de la Loire,

Chers collègues,

Le Vadémécum 2025 regroupe l'ensemble des règlements des épreuves jeunes régionales et nationales qui auront lieu cette année sur le territoire des Pays de la Loire. Il est du devoir des clubs et des entités fédérales de missionner une personne ou un groupe de personnes qui connaîtront ce document pour faire évoluer continuellement l'offre que nous proposons aux jeunes joueuses et joueurs des écoles de golf.

Chaque lieu, dates, dates limites et modalités d'inscriptions, critères d'entrée dans les épreuves y sont décrits. A l'avenir, notre objectif est de promouvoir ces compétitions auprès de vos enfants et de ne pas les faire passer à côté de ces moments de partage que la compétition sportive leur permet de vivre.

Que ce soit individuellement ou en équipe, les compétitions inscrites ci-dessous permettront de marquer des points pour le mérite régional des écoles de golf. N'hésitez pas à les sensibiliser à cela car il n'y a pas plus important pour eux que de trouver leur place dans leur club.

Nous comptons sur vous pour relayer au maximum ces informations et participer activement au développement du golf en Pays de la Loire. C'est ensemble que nous ferons changer les préjugés, que nous pourrons accueillir de nouveaux pratiquants et pérenniser la bonne dynamique du golf chez les plus jeunes.

Bonne année golfique à tous,

La Commission Jeunes de la Ligue de golf des Pays de la Loire

SOMMAIRE

Organigramme de la Ligue	4
Règlement général à toutes les épreuves jeunes de ligue.....	5
Calendrier général jeunes.....	8
La filière Championnat de France des Jeunes.....	10
- Les championnats régionaux (Préqualificatifs CFJ)	11
- MIR (qualifications Inter-régionales).....	12
- Le Championnat de France des Jeunes et championnat de France Minimes.....	14
Le Championnat régional U14 de P&P.....	15
Les Grand Prix Jeunes nationaux.....	16
Pour les plus jeunes	
- La filière Trophée des Jeunes Golfeurs U10.....	18
- Grand Ouest Kids Tour 2022.....	22
En équipe	
- Interclubs jeunes.....	29
- Intercomités U11.....	31
- Finale régionale du Challenge des écoles de golf national.....	33
- Les sélection régionales.....	34
Le projet sportif jeunes de Ligue.....	35
Annexes.....	58

ORGANIGRAMME LIGUE

La Commission Jeunes et Haut Niveau de la Ligue :

Les Elus :

Président : Frédéric DELAUNAY

Vice-Présidente, Commission Territoires, Commission Féminine : Isabelle MARTY

Commission Jeunes : Bernard MARTIN, Cécile HABIF

L'Equipe Technique Régionale :

Conseiller Technique Fédéral : Bertrand MORVILLERS

Entraîneur régional Haut niveau : Franck MORA

Conseiller Technique National : Mickael MAHEO

Préparateur physique : Thomas BREGEON

Entraîneur Paragolf : Isabelle LAVIE

Entraîneurs départementaux filière fédérale :

CD 44 : Xavier AUBIN et Gilles SALADIN

CD 49 : Guillaume Le SOLLIEC

CT 53-72 : Yannick SAILLOUR

CD 85 : Loic LORILLOT

REGLEMENT GENERAL A TOUTES LES EPREUVES JEUNES

CERTIFICAT MEDICAL CF. VADEMECUM FFGOLF 2025 – 4.4

Pour toute épreuve Jeunes, chaque joueur doit, à la date limite d'inscription, être titulaire d'un certificat médical de non-contre-indication à la pratique du golf, délivré par un médecin pour la saison en cours et enregistré auprès du club ou de la Fédération.

LUTTE CONTRE LE DOPAGE CF. VADEMECUM FFGOLF 2025 – 1.2.2 - 1.2.2 - § I-3

Chaque joueur inscrit à une épreuve fédérale ou de Ligue peut être soumis à un contrôle antidopage obligatoire. En cas de contrôle positif et/ou de refus de se soumettre à un contrôle, le joueur et son équipe pourront être sanctionnés conformément au Règlement disciplinaire de lutte contre le dopage de la FFGolf. Des contrôles par voie de prélèvements sanguins peuvent se dérouler. De tels contrôles sur des mineurs ne peuvent être faits que sur présentation d'une autorisation écrite des représentants légaux. L'absence d'une telle autorisation est constitutive d'un refus de se soumettre aux mesures de contrôle et susceptible de donner lieu, aux termes de la réglementation de lutte contre le dopage, à une sanction d'interdiction de participer aux compétitions pour une durée de deux ans.

INTERDICTION DE FUMER CF. VADEMECUM FFGOLF 2025 - 1.2.2 - § I-9

Pendant un tour de toute compétition de jeunes (U18), individuelle ou par équipes, il est interdit aux joueurs et à leurs cadets de fumer. Toute infraction sera assimilée à un comportement incorrect. Le Comité se prononcera sur une possible disqualification.

CADETS CF. VADEMECUM FFGOLF 2025 – 1.2.2 - § I-14

Pour le Championnat de France des Jeunes et toutes ses phases de qualification régionale et interrégionale, les cadets sont interdits. Cette interdiction est étendue aux épreuves Jeunes U16 organisées par la Ligue. Pénalités applicables 1^{re} infraction : → Stroke Play : deux coups pour chaque trou au cours duquel une quelconque infraction s'est produite ; pénalité maximale par tour : quatre coups. → Match Play : à la fin du trou où l'infraction a été découverte, le score du match doit être ajusté en déduisant un trou pour chaque trou où une infraction s'est produite ; déduction maximale par tour : deux trous. Dans le cas d'une infraction entre deux trous, la pénalité s'applique au trou suivant. 2^e infraction : Disqualification.

Cependant, une dérogation pourra être accordée préalablement si l'enfant a moins de 8 ans. Le comité d'épreuve devra en avoir été informé la veille et l'avoir validé en amont du 1^{er} départ de la compétition.

ACCOMPAGNATEURS

Pour les épreuves de Ligue, seuls les accompagnateurs des groupes U12 éventuellement désignés par le Comité pourront se tenir à proximité des joueurs. Le rôle des accompagnateurs est limité à l'assistance des joueurs pour le respect de la cadence de jeu, l'application des règles et la restitution des scores. Les accompagnateurs ne peuvent pas prodiguer de conseil à quiconque dans la compétition (Règle 8-1). Tous les autres spectateurs quels qu'ils soient (parents, pros, responsables, dirigeants, ...) devront se tenir sur le terrain à une distance des joueurs ne leur permettant pas de prodiguer des conseils.

→ 1^{re} infraction : Avertissement

→ 2^e infraction : Exclusion du terrain

→ 3^e infraction : Disqualification de l'équipe ou du compétiteur.

Cependant, une dérogation pourra être accordée préalablement si l'enfant a moins de 8 ans. Le comité d'épreuve devra en avoir été informé la veille et l'avoir validé en amont du 1^{er} départ de la compétition.

CHARIOTS ELECTRIQUES CF. VADEMECUM FFGOLF 2025 – 1.2.2 - § I-14

Lors d'un tournoi exclusivement réservé aux jeunes (U16), les chariots électriques ne sont pas autorisés. Les pénalités applicables sont identiques à celles concernant les cadets.

INSTRUMENTS DE MESURE CF. VADEMECUM FFGOLF 2025 - 1.2.2 - § I-6

Les télémètres et autres appareils de mesure ne sont plus autorisés pour les compétitions U21 comptant pour le mérite amateur national. Ils sont cependant autorisés lors des journées de reconnaissance.

COMPORTEMENT ET ETIQUETTE CF. VADEMECUM FFGOLF 2025 - 1.2.2 - § I-9

Si un joueur ou son cadet se comporte de manière incorrecte (jet de club, coup de club dans le sol, le sac ou le chariot, paroles grossières, etc.), ou s'il ne respecte pas l'étiquette, y compris durant la journée d'entraînement, il sera informé que le Comité de l'épreuve se prononcera sur une possible disqualification. La décision prise par ce dernier sera définitive pour l'épreuve concernée. Dans le cas d'insultes à un membre du Comité ou à un arbitre, de jet de club dangereux ou de manquement grave à l'étiquette, le joueur sera immédiatement disqualifié pour le tour ou le match en cours. De plus, le Comité de l'épreuve aura la possibilité de disqualifier le joueur pour la totalité de l'épreuve (Qualification Régionale, Championnat de Ligue Jeunes, ...).

RECORDING ET ENREGISTREMENT DES SCORES CF. VADEMECUM FFGOLF 2025 - 1.2.2 - § I-13

Afin d'éviter tout litige, les joueurs devront appliquer la procédure suivante : → Tous les joueurs de chaque groupe doivent impérativement se présenter ensemble au recording, et ce dès la fin du dernier trou. Les joueurs non présents avec leurs co-compétiteurs seront considérés comme n'ayant pas rendu leur carte "aussitôt que possible" et donc contrevenant à la Règle de Golf 6-6b. → Les joueurs doivent attendre que leur carte ait été vérifiée et enregistrée sur ordinateur. La carte sera considérée comme rendue, selon les termes de la Règle 6-6c, lorsque le joueur aura quitté la pièce de recording.

TRANSFERT EN COURS DE SAISON

Pour le mérite des clubs jeunes, les points marqués par un joueur transféré en cours de saison restent acquis au club dans lequel la licence a été prise ou renouvelée pour les saisons en cours.

TROPHEES ET COUPES REMIS AUX VAINQUEURS DES EPREUVES PAR EQUIPES

Les coupes et trophées remis aux vainqueurs des épreuves régionales retourneront au bureau de la Ligue après présentation, remise des prix et photos officielles. Ceci dans le but de les garder en bon état pour une durée indéterminée.



CALENDRIER JEUNES 2025



LES GRANDS PRIX JEUNES & criteriums U8/U10

- ILE D'OR : 19 & 20 Avril
- LA BAULE : 26 & 27 Août
- BOURGENAY : 27 & 28 Septembre
- SABLE SOLESMES : 11 & 12 Octobre

FILIÈRE CHAMPIONNAT FRANCE JEUNES

- Championnat régional :
14 & 15 Juin – LA DOMANGÈRE
- Championnat de France des Jeunes :
21 au 26 Juillet - GOUVERNEUR

ÉPREUVES PAR ÉQUIPE

- Inter comités U11 :
TBA – ILE D'OR
- Interclubs jeunes :
21 Septembre – ANJOU GOLF

SUR SÉLECTION :

- Internationaux U14
03 au 05 Avril – CHANTILLY
(France)
- Interligues U12
22 au 25 Octobre – **TBA**
- Quadrangulaire U10 :
23 & 24 Novembre – **TBA**

U 10

- Circuits départementaux : se
rapprocher des comités
départementaux
- Finale régionale -Trophée des
jeunes golfeurs :
TBA – ILE D'OR

PITCH & PUTT

- Championnat régional U14 :
TBA - TBA

CIRCUIT GOKT U8 à U12



En Pays de La Loire

- GOKT CHOLET : 23 février
- GPJ ILE D'OR + criterium U8/U10 : 19 & 20 avril
- Master Kids de GUÉRANDE : 26 avril
- CHAMPIONNAT RÉGIONAL PDL – LA DOMANGÈRE : 14 & 15 juin
- GOKT ANGERS : 06 juillet
- GPJ LA BAULE + criterium U8/U10 : 26 & 27 août
- GPJ BOURGENAY + criterium U8/U10 : 27 & 28 septembre
- GPJ SABLE SOLESMES - **FINALE du GOKT** : 11 & 12 octobre

En Bretagne

- GOKT LES ORMES : 09 février
- GPJ ST CAST + criterium U8/U10 : 08 & 09 mars
- Journée Filles & Garçons RENNES : 30 mars
- GPJ ST SAMSON + criterium U8/U10 : 10 & 11 mai
- CHAMPIONNAT RÉGIONAL BRETAGNE – CICE BLOSSAC : 24 & 25 mai
- GPJ BADEN : 20 & 21 août
- GPJ ODET + criterium U8/U10 : 13 & 14 septembre





ffgolf®



RÉGION
PAYS
DE LA LOIRE



AGENCE
NATIONALE
DU SPORT

FILIERE CHAMPIONNATS DE FRANCE DES JEUNES

Catégories concernées :

U12 Filles et Garçons

Benjamines et Benjamins

Les Minimes ne sont concernés que par le championnat régional

Nom de l'étape	1/ Championnats régionaux jeunes qualificatifs en benjamins et U12 pour le Championnat de France des Jeunes	3/ Championnat de France des Jeunes
Catégories concernées	U12 ; Benjamins ; Minimes	U12 et Benjamins
Nombre de joueurs dans la catégorie (peut varier d'une année sur l'autre)	120 joueurs maximum (100 places réservées aux U12 et benjamins)	110 joueurs U12 (60 garçons et 50 filles)
LIEU	GOLF DE LA DOMANGERE	GOLF DU GOUVERNEUR
Nombre de joueurs qualifiés pour l'étape suivante	Quotas communiqués 1 mois avant le début de l'épreuve	32 joueurs qualifiés pour les matchs plays après 2 tours
Date de l'épreuve	14 et 15 JUIN 2025	DU 21 AU 26 JUILLET 2025
Critères de l'entrée dans le champ des joueurs	1/ En fonction du classement au mérite jeunes 2/ En fonction de la moyenne de scores sur 12 mois 3/ En fonction de l'index	Chaque inter-régions obtient un nombre défini de place par catégorie en fonction du niveau global des ligues à n-1 Les 40 premiers benjamins au mérite de juin, les 30 premières benjamines, les 20 premiers U12 et les 10 meilleurs U12 filles au niveau national sont qualifiés directement pour le CFJ

CHAMPIONNATS REGIONAUX JEUNES 2025

Qualificatif pour le Championnat de France des Jeunes 2025



Inscriptions à réaliser sur Xnet par les clubs 15 jours avant le début de l'épreuve
Droit d'inscription 20€ (reconnaissance comprise) à régler au club d'accueil.

Tous les joueurs licenciés en France devront être titulaires d'un certificat médical de non-contre-indication à la pratique du golf et avoir acquitté le droit de jeu fédéral

⇒ DATES DES RENCONTRES - FORME DE JEU

Date	Lieu	Ligue	Forme de jeu
14 et 15 juin 2025	GOLF DE LA DOMANGERE	Pays de la Loire	18 trous SP par jour – 2 tours

⇒ CATEGORIES – INDEX – DISTANCES (voir Vademecum Sportif)

Catégories	Année de naissance	Parcours Filles	Index maxi filles	Parcours Garçons	Index maxi garçons
U12	2013 et après		53		36
Benjamins	2011 & 2012		28.4		21.4
Minimes	2009 & 2010		18.4		11.4

Le champ des joueurs sera limité à 120 joueurs en garantissant un champ supérieur en U12 et benjamins

⇒ CLASSEMENT

Le titre de Champion Régional Jeunes dans chacune des catégories sera attribué en fonction du classement de l'épreuve.

En cas d'égalité pour la 1^{ère} place, play-off en mort subite.

⇒ INSCRIPTIONS & DATES LIMITES D'ENGAGEMENT

Compétition	Lieu	Date limite	Inscription
14 et 15 juin 2025	GOLF DE LA DOMANGERE	Vendredi 30 Mai 2025 à minuit	Par Internet : www.xnet.ffgolf.org

CHAMPIONNAT DE FRANCE DES JEUNES U12 et Benjamins

Du 21 au 26 Juillet 2025

Golf du GOUVERNEUR

Inscriptions individuelles sur le site ffgolf.org

(Lien et règlement envoyé par la ligue aux qualifiés à l'issue **du championnat régional**)

CHAMPIONNAT DE FRANCE MINIMES

Filles : Du 18 au 21 Octobre 2024

Golf de Palmola

Garçons : Du 18 au 21 Octobre 2024

Golf de Biarritz le Phare

Le champ de joueuses et joueurs seront établis par la place au mérite national jeunes et au mérite national amateur.

Grand Prix Jeunes Ile d'Or les 19 et 20 Avril 2025

Grand Prix Jeunes de La Baule les 26 et 27 Aout 2025

**Grand Prix Jeunes du Bourgenay Golf Club les 27 et 28 Septembre
2025**

Grand Prix jeunes de Sablé-Solesmes les 11 et 12 Octobre 2025

Pour les plus jeunes ...



La filière Trophée des Jeunes Golfeurs U10



Nom de l'étape	Qualifications départementales Trophée des Jeunes Golfeurs U10	Trophée des Jeunes Golfeurs U10 Finale régionale	Quadrangulaire U10
Nombre de joueurs dans la catégorie (peut varier d'une année sur l'autre)		32 Garçons et 16 Filles	8 sélectionnés (2 qualifiés et 6 wild cards)
Nombre de joueurs qualifiés pour l'étape suivante	Les quotas filles et garçons par département seront disponibles 1 mois avant le début de l'épreuve	Les champions régionaux sont sélectionnés dans l'équipe des Pays de la Loire pour la Quadrangulaire U10	
Date de l'épreuve		8 et 9 Novembre 2025 au Golf de l'Ile d'Or	
Critères de l'entrée dans le champ des joueurs		Sélectionnés par les départements en fonction de leurs quotas	Sélection régionale par l'ETR

Trophée des Jeunes Golfeurs U10 garçons (Finale Régionale)



Dimanche 9 Novembre 2025
ILE D'OR

REGLEMENT PARTICULIER DE L'EPREUVE

Ce règlement complète les règlements généraux des épreuves fédérales.
Les conditions des règlements particuliers priment sur celles des règlements généraux.

CONDITIONS de PARTICIPATION

Épreuve ouverte aux joueurs licenciés dans la Ligue des Pays de la Loire, sélectionnés par les Comités Départementaux dans la catégorie U10 (nés en 2015 et après), selon les quotas qui seront communiqués aux Comités le 30 septembre 2025.

CONDITIONS PARTICULIERES

Pendant le déroulement de l'épreuve, les accompagnateurs devront se tenir à une distance raisonnable des joueurs et ne pas prodiguer de conseils. Toute infraction constatée entraînera, après un avertissement, la perte du match pour le joueur concerné. Nous souhaitons que les parties puissent être suivies par un accompagnateur non parent des joueurs concernés

FORME DE JEU

Parties organisées sur le parcours compact 9 trous, suivant un tableau identique à l'Inter Ligues U12.
32 joueurs répartis en 2 poules. Chaque joueur rencontrant un adversaire en simple match play durant 40 minutes.
Le gagnant continuera dans le tableau contre le gagnant d'un autre match, le perdant contre le perdant d'un autre match, et ainsi de suite, repêchage compris, jusqu'à la phase finale.
Finale : opposition des joueurs aux places identiques dans les 2 poules : 1Avs1B, 2Avs2B, etc...

PROGRAMME

9h30 : Réunion des joueurs pour instructions complémentaires. Chaque jeune disputera 2 ou 3 matchs le matin (avec pause de 20mn entre chaque match) et 4 matchs l'après-midi (après une pause de 1h30 prévue pour le déjeuner, le sandwich est préconisé...)

ENGAGEMENT

Les Comités Départementaux devront transmettre par mail à golfpdl@wanadoo.fr leurs joueurs avant le :
Dimanche 26 octobre 2025.

Attention à ce que tous les jeunes soient à jour du Certificat médical

PRIX

Trophées pour les 3 premiers du classement final.

SELECTION :

Le premier garçon et la première fille seront sélectionnés dans l'équipe des Pays de la Loire pour participer à la quadrangulaire U10, rencontre opposant les ligues des Pays de la Loire, de Normandie, de la Bretagne et du Centre

ARBITRES - DELEGUE DE LIGUE

Directeur du Tournoi et Délégué de Ligue : Bernard MARTIN

Trophée des Jeunes Golfeurs U10 filles (Finale Régionale)



Samedi 8 Novembre 2025
ILE D'OR

REGLEMENT PARTICULIER DE L'EPREUVE

Ce règlement complète les règlements généraux des épreuves fédérales.
Les conditions des règlements particuliers priment sur celles des règlements généraux.

CONDITIONS de PARTICIPATION

Epreuve ouverte aux joueuses licenciées dans la Ligue des Pays de la Loire, qualifiées à l'issue d'épreuves organisées par les Comités Départementaux dans la catégorie U10 (nés en 2012 et après), selon les quotas qui seront communiqués aux Comités le 30 septembre 2025.

CONDITIONS PARTICULIERES

Pendant le déroulement de l'épreuve, les accompagnateurs devront se tenir à une distance raisonnable des joueuses et ne pas prodiguer de conseils. Toute infraction constatée entraînera, après un avertissement, la perte du match pour la joueuse concernée. Nous souhaitons que les parties puissent être suivies par un accompagnateur non parent des joueuses concernées

FORME DE JEU

Parties organisées sur un parcours compact 9 trous, suivant un tableau identique à l'Inter Ligues U12. 24 joueuses. Chaque joueuse rencontrant une adversaire en simple match play durant 40 minutes.
La gagnante continuera dans le tableau contre la gagnante d'un autre match, la perdante contre la perdante d'un autre match, et ainsi de suite, repêchage compris, jusqu'au dernier tour de classement.

PROGRAMME

9H30 : Réunion des joueuses pour instructions complémentaires. Chacune disputera 2 ou 3 matchs le matin (avec pause de 20mn entre chaque match) et 3 matchs l'après-midi (après une pause de 2h prévue pour le déjeuner, le sandwich est préconisé...)

ENGAGEMENT

Les Comités Départementaux devront inscrire leurs joueuses par mail à : golfpdl@wanadoo.fr avant le Dimanche 26 octobre 2025.
Certificat médical envoyé à la FFGolf à la date limite d'inscription aux épreuves départementales.

PRIX

Trophées pour les 3 premières du classement final.

SELECTION :

Le premier garçon et la première fille seront sélectionnés dans l'équipe des Pays de la Loire pour participer à la triangulaire U10, rencontre opposant les ligues des Pays de la Loire, de la Bretagne et du Centre

ARBITRES - DELEGUE DE LIGUE

Directeur du Tournoi et Délégué de Ligue : Bernard MARTIN

*Merci de renseigner la fiche suivante pour les comités
départementaux, seules entités responsables des inscriptions à la
finale régionale du Trophée des Jeunes Golfeurs
(Chaque comité est libre du format de la sélection)*



COMITE :

LISTE JEUNES SELECTIONNES POUR LE TROPHÉE DES JEUNES GOLFEURS 2025

CATEGORIE	NOM	PRENOM	IDX	AN	N° LICENCE

Responsable des Jeunes : _____ Tél : _____ Signature _____

A retourner à : golfpdl@wanadoo.fr

**IL EST IMPERATIF D'UTILISER LE MODELE ET DE RENSEIGNER TOUTES LES CASES AFIN DE FACILITER
LA GESTION DE L'ÉPREUVE !**



GRAND OUEST KIDS TOUR 2025

6 ÈME ÉDITION

PRÉSENTATION

Initié en 2019 par la Bretagne et les Pays de la Loire, le Grand Ouest Kids Tour a pour objectif de proposer du jeu tout au long de l'année pour les plus jeunes.

La compétition reste un élément fondamental pour fidéliser notre jeune public et lui permettre de progresser. D'autant plus que cette dynamique instaurée par les deux Ligues, sur une zone territoriale plus grande, rend le challenge encore plus intéressant.

Pour cette 6ème édition, les 2 Ligues ont à cœur de faire du GOKT, un rendez-vous incontournable pour tous les jeunes golfeurs et golfeuses.

Le principe : plus on en joue, plus on a de chance de marquer des points au Classement et de monter sur le podium en fin de saison !

CRITÈRES DE PARTICIPATION AU CIRCUIT

Jeunes licenciés en Bretagne ou en Pays de la Loire.

- Catégorie Poussin/Poussine (2013- 2014)

Série Poussins (index < 36)

Série Poussines (index < 40)

- Catégorie U10/U8 (2015 et après) :

Série U10 Garçons (drapeau blanc)

Série U10 Filles (drapeau blanc)

Série U8 Filles et Garçons (drapeau blanc)



CALENDRIER 2025

	DIMANCHE 9 FÉVRIER	U8/U10/U12 Cup au Golf des Ormes
	DIMANCHE 23 FÉVRIER	U8/U10/U12 Cup au Golf de Cholet
	S. 8 ET D. 9 MARS	Grand Prix Jeunes U16 de St Cast + Critérium U10/U8
	DIMANCHE 30 MARS	Journée Filles et Garçons - TBA
	S. 19 ET D. 20 AVRIL	Grand Prix Jeunes U16 de l'Île d'Or + Critérium U10/U8
	SAMEDI 26 AVRIL	Master Kids de Guérande
	S. 10 ET D. 11 MAI	Grand Prix Jeunes U16 de St Samson + Critérium U10/U8
	S. 24 ET D. 25 MAI	Champ. Bretagne au Golf de Cicé Blossac
	S. 14 ET D. 15 JUIN	Champ. Pays de la Loire au Golf de La Domangère
	DIMANCHE 6 JUILLET	U8/U10/U12 Cup au Golf d'Angers
	M. 20 ET J. 21 AOÛT	Grand Prix Jeunes U16 de Baden + Critérium U10/U8
	M. 26 ET J. 27 AOÛT	Grand Prix Jeunes U16 de La Baule + Critérium U10/U8
	S. 13 ET D. 14 SEPTEMBRE	Grand Prix Jeunes U16 de l'Odéon + Critérium U10/U8
	S. 27 ET D. 28 SEPTEMBRE	Grand Prix Jeunes U16 de Bourgenay + Critérium U10/U8
	S. 11 ET D. 12 OCTOBRE	Grand Prix Jeunes U14 de Sablé-Solesmes + Critérium U10/U8 FINALE GOKT
	Épreuves sur sélection régionale	
	Épreuves en région Bretagne	
	Épreuves en région Pays de la Loire	



Épreuves qualificatives pour la finale de l'Amundi Evian Kids Cup pour les 9 et 10 ans.

COMMENT S'INSCRIRE ?

L'adhésion au Circuit est de 40 € par jeune pour la saison 2025 et ne se substitue pas aux droits d'inscription des Grands Prix Jeunes du Circuit et des Critériums U10/U8 ou des éventuelles participations financières pour les épreuves à la journée. Un tarif "fin de saison" de 20 € sera mis en place le 1er juillet pour les adhésions tardives.

Il est possible de s'inscrire tout au long de la saison mais les points ne seront attribués pour les épreuves qu'à partir de la date d'inscription. Il n'y aura pas d'attribution rétroactive de points.

L'inscription et le paiement sont à faire en ligne via le formulaire sécurisé Helloasso avant le début de la 1ère épreuve prévue au Calendrier.

L'adhésion au GOKT ne sous-entend pas que votre inscription est établie, de fait, à toutes les épreuves du GOKT. Vous devez vous inscrire comme habituellement, individuellement, aux épreuves souhaitées.

En raison des champs limités des GPJ, les jeunes inscrits au Grand Ouest Kids Tour ne sont pas considérés comme prioritaires, c'est le règlement du GPJ qui prévaut.

- Série U8 mixte
- LA meilleure progression d'index toutes séries confondues récompensée
- 3 places pour la Finale de l'Amundi Evian Kids Cup (9 et 10 ans) !

Retrouvez toutes les informations sur les pages dédiées sur les sites des Ligues !





RÈGLEMENT DU CIRCUIT - SAISON 2025

CRITÈRES DE PARTICIPATION AU CIRCUIT

Ce circuit est ouvert aux jeunes U12 (né.e.s en 2013 ou après) licencié.e.s en Bretagne ou en Pays de la Loire.

- Série Poussins (2013 / 2014) index < 36
- Série Poussines (2013 / 2014) index < 40
- Série U10 Garçons (2015/2016) drapeau blanc
- Série U10 Filles (2015/2016) drapeau blanc
- Série U8 mixte (2017 et après) drapeau blanc

Les Poussins et Poussines joueront 18 trous des départs U12 (Gris et Violet) sauf règlement particulier.

Les U10 Filles et U10 Garçons pourront choisir de jouer selon les épreuves 9 trous ou 18 trous.
Les points attribués seront définis en fonction du nombre de trous.

Pour la série U8 mixte, les enfants joueront 9 trous des départs orange quelque soit l'épreuve. Un enfant U8 pourra partir des départs U10 si son index est inférieur à 36 sur demande auprès des organisateurs.

Chaque enfant U8 adhérent au GOKT doit avoir un adulte disponible pour suivre une partie (autre que celle de son enfant) lors des différentes épreuves.

COMMENT S'INSCRIRE ?

L'adhésion au Circuit est de 40 € par jeune pour la saison 2025 et ne se substitue pas aux droits d'inscription des Grands Prix Jeunes du Circuit et des Critériums U10/U8 ou des éventuelles participations financières pour les épreuves à la journée. Un tarif "fin de saison" de 20 € sera mis en place le 1er juillet pour les adhésions tardives.

Il est possible de s'inscrire tout au long de la saison mais les points ne seront attribués pour les épreuves qu'à partir de la date d'inscription. Il n'y aura pas d'attribution rétroactive de points.

L'inscription et le paiement sont à faire en ligne via le formulaire sécurisé Helloasso avant le début de la 1ère épreuve prévue au Calendrier.

L'adhésion au GOKT ne sous-entend pas que votre inscription est établie, de fait, à toutes les épreuves du GOKT. Vous devez vous inscrire comme habituellement, individuellement, aux épreuves souhaitées.

En raison des champs limités des GPJ, les jeunes inscrits au Grand Ouest Kids Tour ne sont pas considérés comme prioritaires, c'est le règlement du GPJ qui prévaut.

Il n'est pas nécessaire de participer à toutes les épreuves mais plus on participe, plus on a de chance de marquer des points !

REMISE DE PRIX - CLASSEMENT ANNUEL GOKT

La remise de prix aura lieu lors du GPJ de Sablé-Solesmes - le Dimanche 12 octobre 2025.

CLASSEMENT ET ATTRIBUTION DE POINTS

Points pour épreuve jouée sur 18 trous ou 2 x 18 trous		Points pour épreuve jouée sur 9 trous ou 2 x 9 trous et Journée filles	
Place	Garçons et Filles	Place	Garçons et Filles
	Points		Points
1er	200	1er	100
2ème	184	2ème	92
3ème	168	3ème	84
4ème	150	4ème	75
5ème	134	5ème	67
6ème	120	6ème	60
7ème	110	7ème	55
8ème	100	8ème	50
9ème	90	9ème	45
10ème	80	10ème	40
11ème	70	11ème	35
12ème	60	12ème	30
13ème	50	13ème	25
14ème	40	14ème	20
15ème	30	15ème	15
16ème	20	16ème	10
17ème	18	17ème	9
18ème	16	18ème	8
19ème	14	19ème	7
20ème	12	20ème	6
21ème	10	21ème	5
22ème	8	22ème	4
23ème	6	23ème	3
24ème	4	24ème	2
25ème	2	25ème	1

Le classement sera visible sur les sites respectifs de la Ligue de Bretagne et de la Ligue des Pays de la Loire.
Il sera mis à jour à l'issue de chaque épreuve.

Il y aura 5 séries : Poussins / Poussines / U10 Garçons / U10 Filles / U8 mixte.

Des points seront attribués en fonction de la place obtenue. Le classement sera fait sans départager les joueurs à égalité.

Si des joueurs sont à égalité, les points des places en cause seront partagés entre les joueurs.

Exemple : 3 joueurs sont 3^{ème} ex æquo : 3^{ème} 81 points ; 4^{ème} 68 points ; 5^{ème} 57 points

$(81+68+57) / 3 = 68,66$ points. Les joueurs à égalité auront donc chacun 68,66 points.

Le classement final prendra en compte le total des points marqués.

En cas d'égalité les joueurs seront départagés par le meilleur résultat en points puis le deuxième meilleur résultat en points, etc...

Au delà de la 25ème place, chaque participant marque 1 point.

POUR LA FINALE, LES POINTS COMPTENT DOUBLE.

CLASSEMENT CLUBS

Les points gagnés par les jeunes licenciés du même Club sont additionnés lors de chaque épreuve pour établir le Classement CLUBS.



Victoire du Club de Cicé Blossac en 2024 pour la 2ème année consécutive !

LA MEILLEURE PROGRESSION D'INDEX

La meilleure progression d'index sera calculée à partir de l'index de l'adhérent au 1er janvier 2025 VS l'index à la date du 1er octobre 2025. En cas d'égalité, nous récompensons le plus jeune.

En Equipe ...



Championnat régional Interclubs Jeunes U16

Finale régionale du Challenge des écoles de golf COLAS

35^{ème} édition



DIMANCHE 21 SEPTEMBRE 2025
ANJOU GOLF

CONDITIONS DE PARTICIPATION

Equipe de base suivante : 2 Minimes (2009-2010) - 2 Benjamins (2011-12) - 2 U12 (2013-2014) - 2 U10 (2015 et après)
Epreuve ouverte aux joueurs licenciés dans leur club
Participation limitée à la capacité du parcours : dans l'ordre du mérite école de Golf de la ligue au 10 Septembre 2025
Sur l'ensemble de l'équipe il doit y avoir **au moins une fille**
Sur-classement possible dans la catégorie immédiatement supérieure (Certificat médical autorisant le sur-classement)
Rappel : le classement permet à des équipes incomplètes de pouvoir participer (manque de joueur dans une ou plusieurs catégories, pas de garçon ou pas de fille dans l'équipe...)
La non-participation à cette épreuve réduit de 50% la subvention aux écoles de golf (mérite EDG).

FORME DE JEU et LIMITE D'INDEX

Strokeford 18 trous pour les Minimes, benjamins, U12 et U10 avec distances adaptées.
Pas de limite d'index
Classement Général :
Classement au sein de chaque catégorie.
Chaque joueur marque pour son Club un total de points correspondant à la place qu'il occupe dans le classement de sa catégorie.
L'absence d'un ou plusieurs joueurs, la non-mixité, marquent le maximum de points qui est fonction du nombre d'équipes engagées.
Le classement général se fait en additionnant les points de tous les joueurs d'une équipe, y compris ceux infligés pour absence.
L'équipe ayant le plus petit total remporte la compétition.
Cadet : seuls autorisés = enseignant, capitaine et responsable des jeunes entre les trous et sans retarder le jeu (2 personnes autorisées par club).

ENGAGEMENTS

Les engagements (formulaire ci-dessous) sont à adresser par mail à la ligue (golfpdl@wanadoo.fr) pour le **Vendredi 12 septembre 2025 à minuit, dernier délai**
Parallèlement, le chèque de 30€ à l'ordre de la ligue doit être adressé (10 RUE DE LA FIONIE 44240 LA CHAPELLE SUR ERDRE) pour validation de l'inscription. (Aucun chèque ne sera pris sur place)

DEPARTS

Les départs seront consultables sur le site de la ligue le mercredi 17 septembre 2025.

PRIX

Pour le classement général : Trophée de l'Interclubs Jeunes.
Trophée souvenir au club vainqueur
Médailles offertes par la Ligue aux joueurs de l'Equipe gagnante.

INTERCLUBS JEUNES 2025 : feuille d'engagement

CLUB :	TEL:
--------	------

CAPITAINE :	TEL:
-------------	------

CATEGORIE	NOM	PRENOM	IDX	AN	N° LICENCE	SURCL
MINIME						
MINIME						
BENJAMIN						
BENJAMIN						
U12						
U12						
U10						
U10						

Enseignant de Golf : _____ Tél : _____ Signature : _____

Responsable des Jeunes : _____ Tél : _____ Signature : _____

A retourner, par mail à la ligue (golfpdl@wanadoo.fr) pour le vendredi 12 septembre 2025 (minuit dernier délai).

Merci d'indiquer les éventuels sur-classements

Parallèlement, les droits d'engagement d'un montant de 30€ devront être adressés par chèque à la ligue

(10 rue de la Fionie 44240 La Chapelle sur Erdre) pour validation de l'inscription (**aucun chèque ne sera pris sur place**).

IL EST IMPERATIF D'UTILISER CE MODELE ET DE RENSEIGNER TOUTES LES LIGNES POUR FACILITER LA GESTION DE L'EPREUVE !

Championnat régional intercomités U10



Dimanche 5 octobre 2025

Golf de l'Ile d'Or

REGLEMENT PARTICULIER DE L'EPREUVE

Ce règlement complète les règlements généraux des épreuves fédérales.

Les conditions des règlements particuliers priment sur celles des règlements généraux.

CONDITIONS de PARTICIPATION

Epreuve ouverte aux joueurs licenciés dans la Ligue des Pays de la Loire, sélectionnés par leur Comité dans la catégorie U10 (nés en 2015 et après).

4 garçons et 2 filles, composant 3 greensomes.

CONDITIONS PARTICULIERES

2 personnes habilitées à donner des conseils entre les trous, sans retarder le jeu

FORME DE JEU

Chaque comité va jouer 3 rencontres

10H : 1er tour 3 Greensomes match-play sur 1h15 de jeu. Départs en shot-gun.

Total des trous gagnés par chaque greensome : Match gagné=2pts – égalité=1pt.

11H30 : 2ème tour (idem)

12H45-14H : déjeuner

14H15 : 3ème tour (idem)

15H45 : palmarès

Classement final : total des points des matches gagnés ou à égalité

Départage : sur le total général des trous gagnés

PROGRAMME

9H00 : Réunion des capitaines pour instructions complémentaires

Prévoir l'échauffement des joueurs qui devront être prêts à jouer sur leur départ en shot gun pour 10H.

ENGAGEMENT

Les Comités Départementaux devront transmettre par mail à la ligue leurs joueurs avant le :

Dimanche 28 septembre 2025 dans la feuille d'inscriptions prévue à cet effet en page suivante.

Attention à ce que tous les jeunes soient à jour du Certificat médical

ARBITRES - DELEGUE DE LIGUE

Directeur du Tournoi et Délégué de Ligue : Bernard MARTIN

*Merci de renseigner la fiche suivante pour les comités
départementaux, seules entités responsables des inscriptions à la
finale régionale du Trophée des Jeunes Golfeurs
(Chaque comité est libre du format de la sélection)*



COMITE :

FEUILLE D'ENGAGEMENT INTERCOMITES U10 2025

CLUB	NOM	PRENOM	IDX	AN	N° LICENCE

Responsable des Jeunes : _____ Tél : _____ Signature _____

A retourner à : golfpdl@wanadoo.fr

**IL EST IMPERATIF D'UTILISER LE MODELE ET DE RENSEIGNER TOUTES LES CASES AFIN DE FACILITER
LA GESTION DE L'EPREUVE !**



Les sélections régionales

Internationaux U14 Belgique – (4 joueurs dont 1 fille à minima) Du 4 au 6 Juillet 2024

La sélection sera réalisée à partir du champ des joueuses et joueurs inscrits individuellement selon un mix des critères suivants :

- Place au Mérite National Jeunes d'avril
- Place au classement « moyenne strokeplay » sur 12 mois
- Comportement tout au long de la saison

Championnat de France Interligues U12

A la fin de la période de sélection (d'avril à septembre), 10 joueurs (dont 4 filles à minima) seront sélectionnés pour représenter les Pays de la Loire lors du championnat. La sélection est réalisée par l'équipe technique régionale en lien avec les objectifs donnés par le comité directeur de la Ligue. Les Interligues ont lieu sur 4 jours et l'ensemble des frais est pris en charge par la Ligue des Pays de la Loire (Hébergement, restauration, transport).

L'ensemble de frais est pris en charge par la Ligue

Quadrangulaire U10 (Normandie-Bretagne-Centre Val de Loire-Pays de la Loire)

6 joueurs (dont 2 filles à minima) sont sélectionnés suite aux performances lors du Trophée des jeunes golfeurs U10 et sur les résultats de l'année. Le Conseiller Technique annonce la sélection lors de la remise des prix du trophée des jeunes golfeurs.

L'ensemble de frais est pris en charge par la Ligue

LE PROJET SPORTIF 2025



1 : La filière fédérale

2 : Le Centre Régional d'Entrainement

3 : Suivi U12

4 : Le développement du sport de compétition

L'Equipe Technique Régionale

- Frederic Delaunay, Président
- Bernard Martin, commission jeunes et Haut niveau
- Cecile Habif Responsable jeunes et Haut Niveau
- Bertrand Morvillers, Coordonnateur ETR
- Mickael Maheo, Conseiller Technique National
- Franck Mora, Entraîneur Régional
- Thomas Bregeon, Préparateur Physique de la Ligue

LA FILIERE FEDERALE



Les Objectifs :

- Placer des français régulièrement dans le top 20 mondial professionnel
- Viser les titres mondiaux et les 1ères places mondiales au WAGR
- Améliorer l'accompagnement et la structuration de l'entraînement chez les meilleurs amateurs

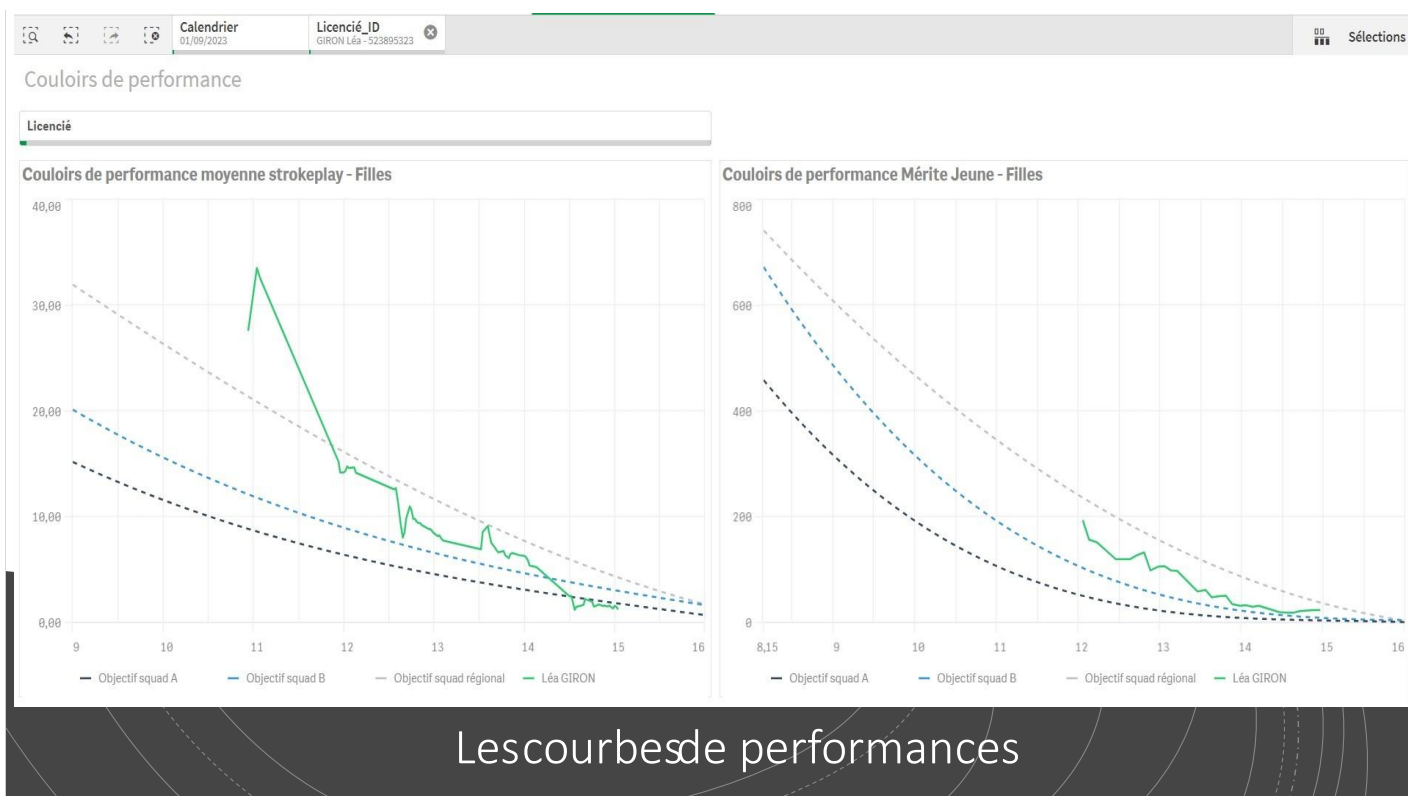
Le rôle des ligues :

- Suivre les meilleurs joueurs U15 ciblés par la direction technique nationale
- Amener plus de joueuses et joueurs dans les minimas sportifs (en rapport au niveau mondial ; cf diapo suivante)
- Structurer l'entraînement des meilleurs U14 en vue d'intégration dans les pôles de performance fédéraux
- Augmenter le nombre de parties jouées par les U12 et les amener vers une démarche d'entraînement
- Développer le golf de compétition chez les plus jeunes

Les minima nationaux ; critères d'entrée dans les groupes régionaux

Reg	Garçons		Reg	Filles	
Age	Moy SP/6 mois	Mérite Jeunes	Age	Moy SP/6 mois	Mérite Jeunes
16,5	0,90	2	16,5	0,99	2
16	1,56	8	16	1,85	6
15,5	2,48	26	15,5	2,95	20
15	3,64	49	15	4,32	38
14,5	5,02	78	14,5	6,01	61
14	6,60	113	14	8,04	89
13,5	8,33	154	13,5	10,45	120
13	10,21	200	13	13,29	157
12,5	12,20	252	12,5	16,58	198
12	14,28	310	12	20,36	243
11,5	16,42	374	11,5	24,67	293
11	18,60	442	11	29,55	348
10,5	20,79	517	10,5	35,02	407
10	22,97	597	10	41,13	470

Les courbes de performances en fonction de l'âge :

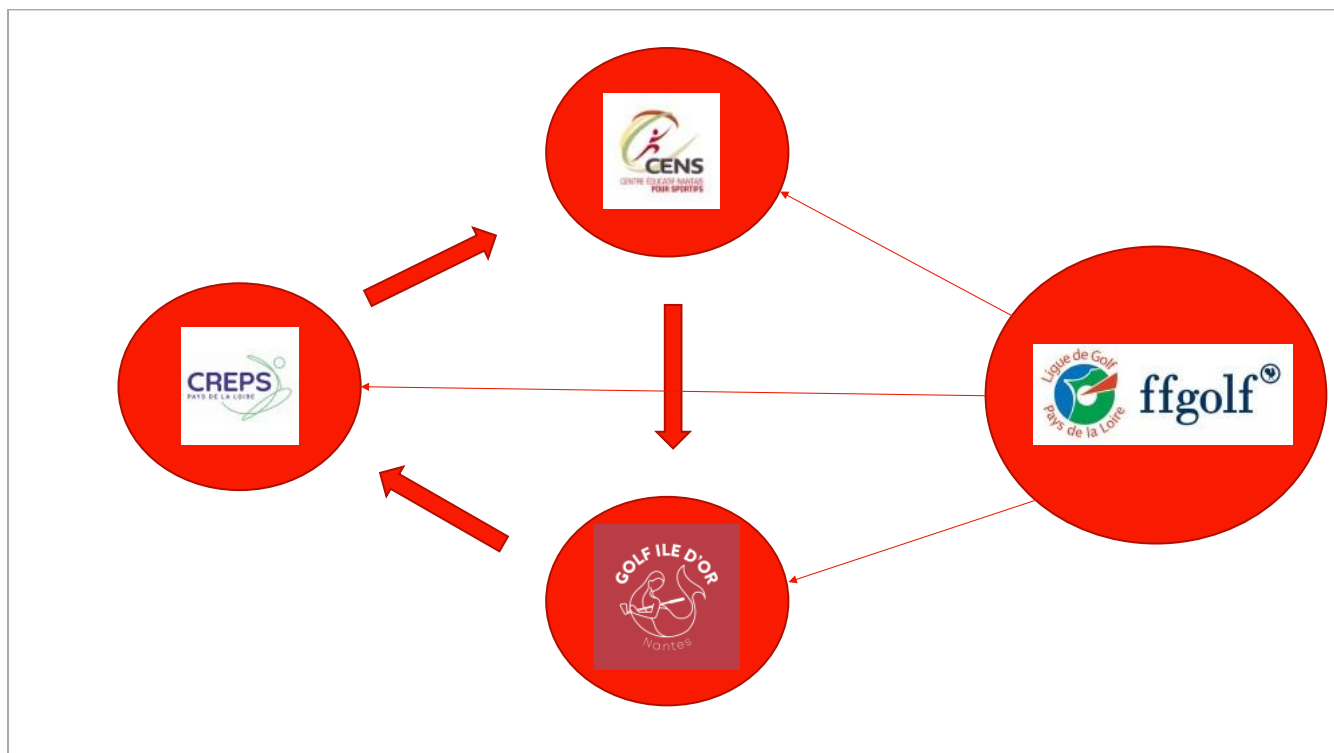


LE CENTRE REGIONAL D'ENTRAINEMENT

Les objectifs 2025 :

- Jouer les premières places en individuel et équipe sur :
 - Grand Prix Nationaux U12
 - CFJ
 - Interligues U12
- Être dans la course pour les sélections :
 - Groupe France U14
 - Groupe France Girls
- Pérenniser nos 2 places en Centre de Performance ffgolf

La structure :



Les critères d'entrée :

- Résultats (Courbes de performance en âge réel)
 - Moyenne de scores sur 6 mois
 - Classement au mérite jeunes
- Investissement
- Cohérence des objectifs
- Comportement

L'entraînement encadré hebdomadaire des joueurs cibles :

Les différents groupes régionaux :

1. Groupe U16

		Club	Caté 2025	Objectifs prioritaires
Anatole	FABRE	Ile d'Or	M1	Projet de performance sur 2 ans Progression mérite français + intégration WAGR GP 3 tours + épreuves nationales de référence + internationaux U16/U18 sous réserve de rentrer dans le champ
Colombe	DOUSSET	Ile d'Or	M1	
Léonie	BERNARD	Nantes V	M1	

Accompagnement ligue en relation avec le suivi individualisé au sein du club :

- Préparation physique :
 - **Visio collective**
- Entraînement ligue CRE
 - **CRE le jeudi toute la journée 9H30 / 17H30**
- Coaching ligue :
 - **Tournois de référence sans logistique systématique si au moins 3 joueurs concernés : WAGR U18, Ganay/Gaveau, Mouchy...**

2. Groupe U14

		Club	Caté 2025	Objectifs prioritaires
Charlotte	Haroche	Nantes V	B2	Progression mérite jeunes + moyenne de score Progression sur les différents process d'entraînement et les compétences golf. Projet technique assimilé. Epreuves de références : CFJ, GPJM U14 et internationaux Alternance GPJ / GP « adultes »
Florian	Mila	Ile d'Or	B2	
Eloïse	Mourlon	St Sylvain	B1	
Eline	Lasierra	Laval	B1	
Charlize	Vilain	Laval	B1	
Etienne	Hamann	St jean	B1	

Accompagnement ligue en relation avec le suivi individualisé au sein du club :

- Préparation physique :
 - **Visio collective**
- Entraînement ligue CRE
 - **CRE le jeudi toute la journée 9H30 / 17H30**
- Coaching ligue :
 - **Tournois de référence U14 : GPJM et internationaux, sous réserve de rentrer dans le champ. Logistique non systématique.**

3. Groupe U12

		Club	Caté 2025	Objectifs prioritaires
Moir	Humbert	Ile d'Or	P2	Progression mérite jeunes + moyenne de score Progression sur les différents process d'entraînement et les compétences golf. Projet technique à construire. Epreuves de références : • Performer dans sa caté = CFJ, GPJM U12, interligues • Prise d'expérience sur les épreuves majeures U14 sous réserve de rentrer dans le champ pour gagner du temps
Maël	Le Sollic	Anjou	P2	
Nathan	Bonenfant	La Domangère	P2	
Gabin	Tosatto	Guérande	PC2	

Accompagnement ligue en relation avec le suivi individualisé au sein du club :

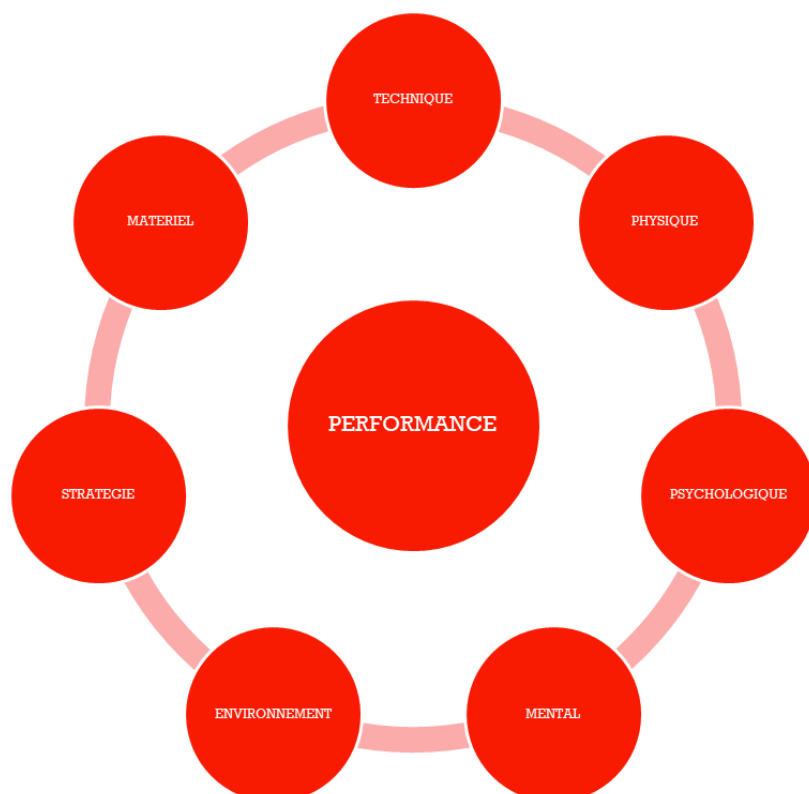
- Préparation physique :
 - **Visio collective + suivi individuel à organiser**
- Entraînement ligue CRE
 - **CRE le jeudi toute la journée 9H30 / 17H30**
 - **Suivi individuel à organiser en relation avec l'entraîneur de club (groupe whats app...)**

- Coaching ligue :
 - Tournois de référence U12 / U14 (GPJM, CFJ et internationaux, sous réserve de rentrer dans le champ). Logistique possible.

Des partenaires d'entraînement peuvent être intégrés au groupe en cours d'année. Ces entrées concernent essentiellement la catégorie U12.

Le scoring au centre du projet :

- Organisation de l'entraînement vs « cours », même chez les petits
- Volume prioritaire « scoring game »: driving, wedging, putting
- Utilisation systématique statistiques
 - [Seegolfstats](#)
 - [Modélisation de la performance](#)
- Augmentation volume d'entraînement
- Augmentation qualité / Exigence



Entrainement autonome :

- Semaine type à respecter dans les volumes des différents secteurs de la performance
- Reporting régulier à son entraîneur de club et/ou à son entraîneur référent de Ligue via whatsapp, mail ou sms
- Apporter de la rigueur et se fixer des objectifs régulièrement
- Volumes à respecter selon l'aménagement du rythme scolaire

La préparation physique :

La préparation physique



Thomas Bregeon

Le mardi au Creps de 11h à 13h en présentiel

Le jeudi à L'île d'or de 9h à 17h en présentiel

mardi

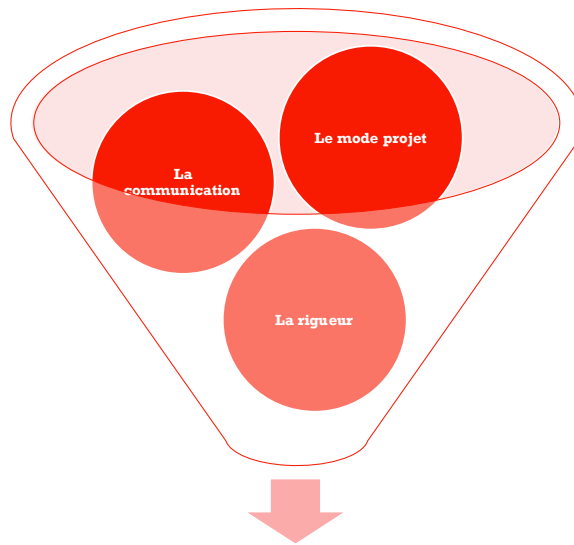
mardi

jeudi

vendredi

Le mardi de 17h30 à 18h30 en visio

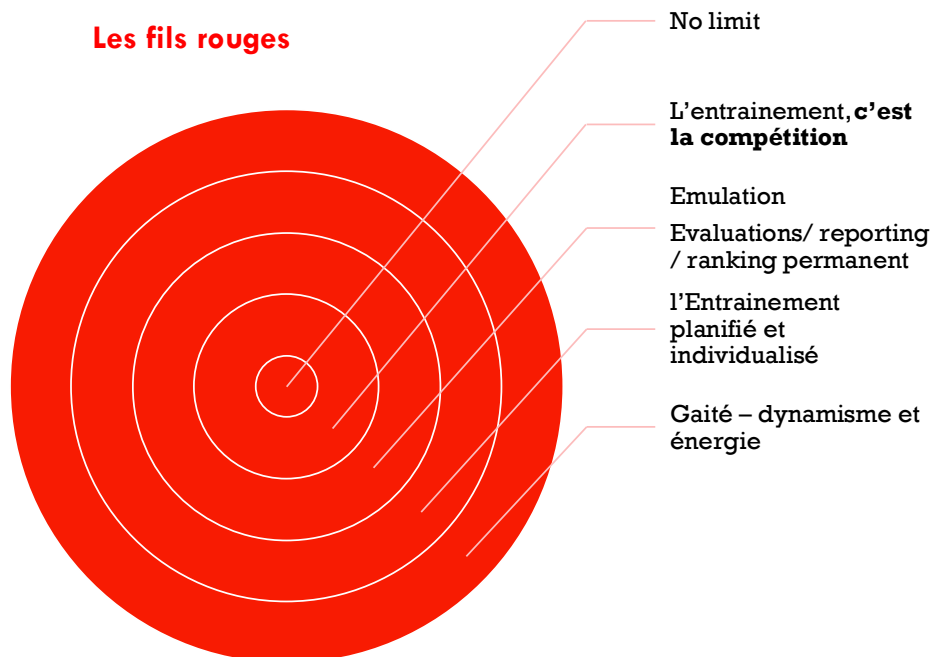
Le vendredi de 17h30 à 18h30 en visio

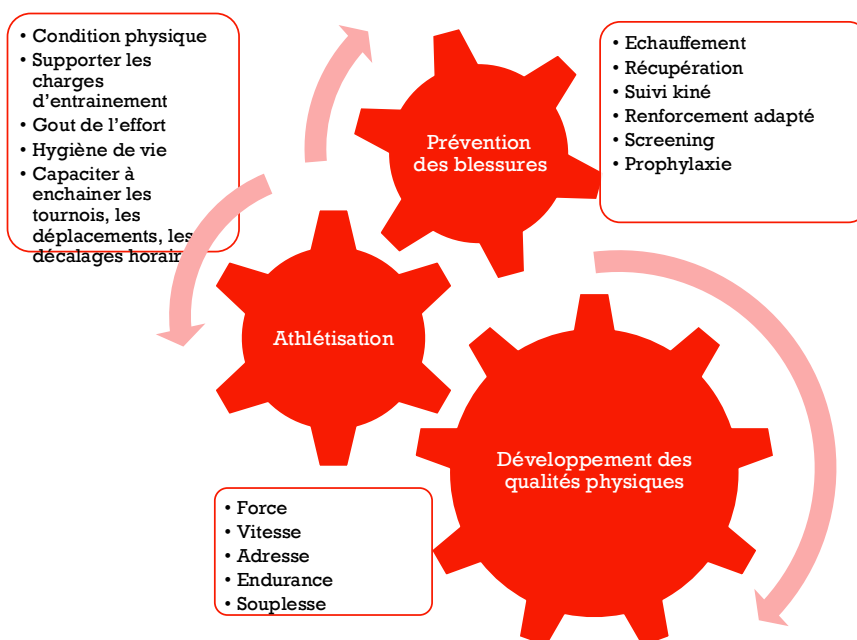


Exigence

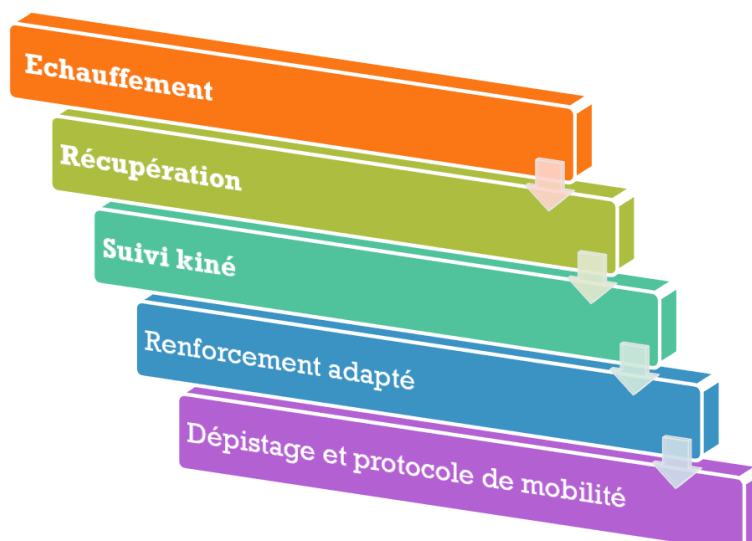


Les fils rouges



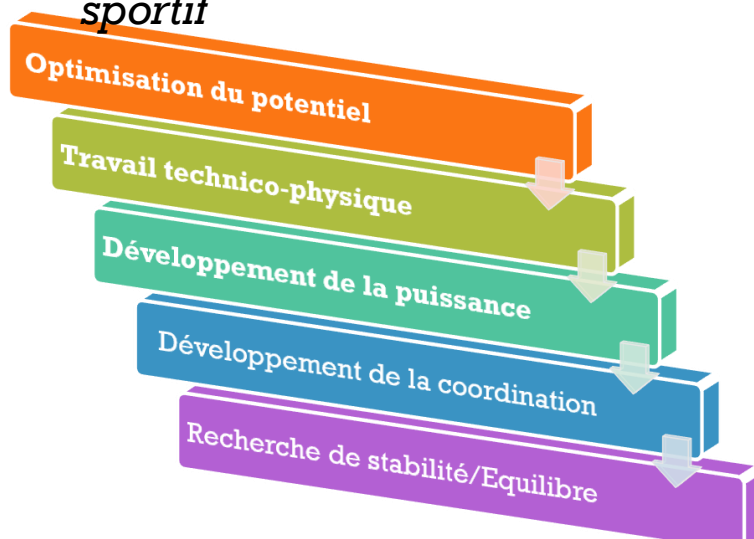


La prévention des blessures

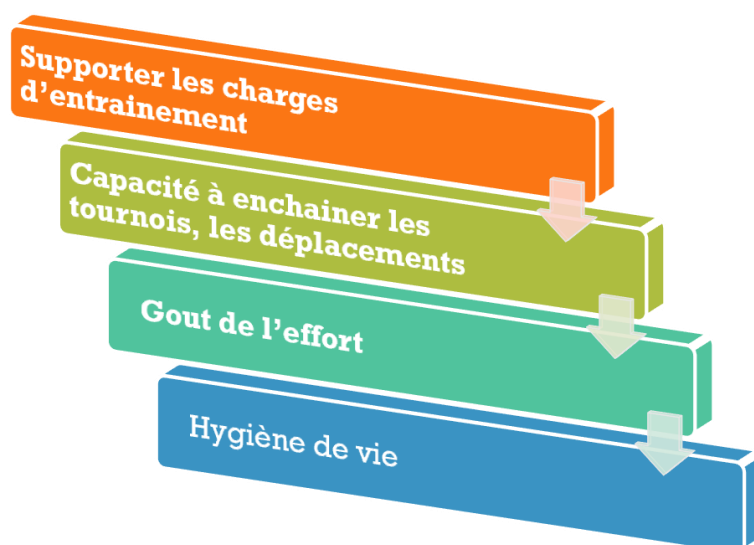




Développement des qualités physiques adapté aux besoins du sportif

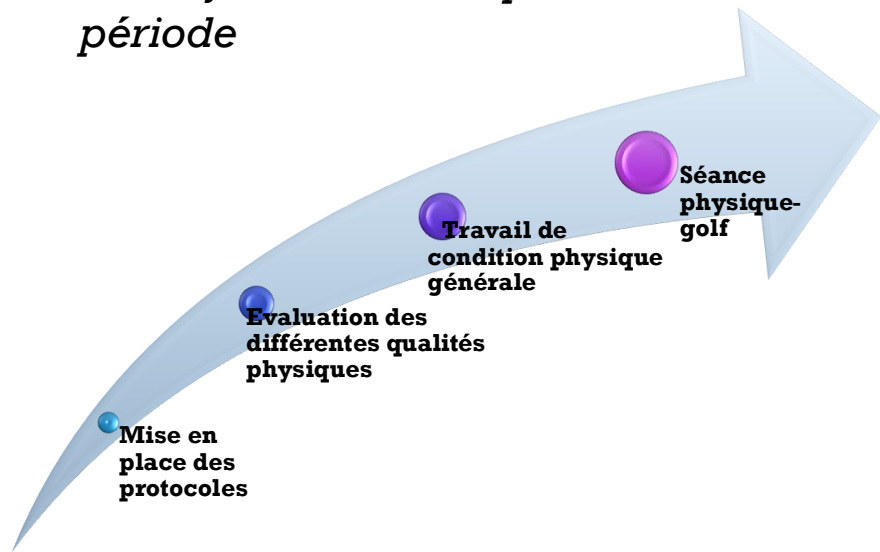


Athlétisation





Les objectifs de cette première période



Le coaching en tournoi :

- Fixation d'objectif
- Stratégie
- Améliorer ce qui est contrôlable
- Globalité de la performance
- Prise en charge logistique en tournoi
(Chantilly U14, Belgique U14, GPJM sous conditions de participations suffisantes, au cas par cas sur décision de la commission jeunes de la Ligue)

Le CREPS :

- Utilisations des installations sportives modernes
- Possibilité d'utiliser les expertises présentes sur place
- Hébergement possible dans le cadre du CRE
- Suivi médical régulier

Le CENS :

- La Ligue de golf des Pays de la Loire est partenaire de l'école du CENS pour professionnaliser l'entraînement dès 13 ans.
- Des volumes scolaires diminués par une forte individualisation -> Augmentation du volume d'entraînement
- Des créneaux de rattrapages scolaires individuels si absence sportive
- Le statut de partenaires d'entraînement permettant aux joueurs de profiter de l'encadrement hebdomadaire, du suivi continu, du statut de joueur protégé et du coaching en tournoi

LE SUIVI U12

Le constat de départ :

- Nous avons, chaque année 2-3 joueurs, qui par leurs démarches individuelles se détachent des autres joueurs. Ces joueurs sont rapidement suivis et aidés par la Ligue en complément de leurs suivis dans les clubs.
- Pour passer à l'étape suivante et créer davantage de compétiteurs et d'enfant intéressés par la démarche d'entraînement, nous avons décidé un accompagnement de groupe sur ce public afin d'augmenter le nombre d'enfants entrant dans les critères nationaux et donc dans les groupes régionaux suivis individuellement, au niveau de la Ligue le jeudi et le vendredi par L'Equipe technique régionale durant la phase hivernale puis en coaching le reste de la saison.
- L'ETR crée un groupe régional U12 comprenant les joueuses et joueurs investis dans une démarche de progression et de compétitions tout au long de l'année. Les joueuses et joueurs présent pour le 1^{er} trimestre (octobre à décembre) seront sélectionnés en fonction de leur place sur le fichier « moyenne strokeplay spécifique u12 » (10 garçons, 6 filles).

La filière de détection :

- Filière Championnat de France des jeunes
 - Pré-qualifications régionales
 - Mérite Inter-régional
 - CFJ U14
- Filière Trophée des Jeunes golfeurs U10
 - Qualifications départementales
 - Finale Régionale
 - Quadrangulaire U10
- Grand Ouest Kids Tour U8-U10-U12
 - Circuit Inter-régional Bretagne-Pays de la Loire
 - 13 dates dont 7 Grands Prix Jeunes
 - 1 finale Inter-régionale

Les objectifs :

- Augmenter rapidement le volume d'entraînement
- Apporter de la rigueur dans l'entraînement autonome
- Les accompagner vers la compétition
 - Calendriers
 - Fixer les objectifs et les évaluer
- Créer une émulation dans cette catégorie d'âge
 - Confrontations
 - Strokeplay sur 9 ou 18
 - Tests
 - Evaluations
- Performer en compétition

Le suivi :

- 5 regroupements en groupe élargi
- L'effectif est amené à évoluer en fonction des indicateurs de performance (cf diapo suivante)
- Tests, mises en situation de performances
- Suivi et coaching sur les tournois
- Franck Mora et Bertrand Morvillers

Les critères d'évaluation :

- performances en compétitions
 - Progression moyenne de scores
 - Evolution Index
 - Points ranking
- La fréquence de compétition
 - Compétitions clubs
 - Compétitions départementales
 - Compétitions régionales
 - Grand Prix Jeunes
- La fréquence et volume d'entraînement
 - En groupe
 - Encadré
 - Seul
 - Pourcentage par secteur de jeu

- Le gain de distance au driving
 - Vitesse
 - Carry
- L'évolution des compétences en fonction des thèmes choisis
 - Connaissances techniques
 - Connaissances culturelles
 - Connaissances de soi
- Les performances sur les tests physique
 - Luc léger
 - Gainage
 - lancers

LE DEVELOPPEMENT DU SPORT DE COMPETITION

Les actions de développement « jeunes »



MERITE DES ECOLES DE GOLF

Ligue des Pays de la Loire



Véritable baromètre de la dynamique sportive de notre Ligue, le mérite des écoles de golf 32^{ème} édition met en valeur les écoles de golf dynamiques en Pays de la Loire.

En constante évolution, le mérite attribue des points en fonction des participations et des performances des enfants des écoles de golf tout au long de l'année.

Il représente aussi notre envie de voir les jeunes joueurs représenter leurs clubs, portant fièrement les couleurs choisies dans un sport individuel qui peut et doit être pratiqué en équipe notamment chez les plus jeunes.

LES SUBVENTIONS AUX ECOLES DE GOLF

Ecoles de Golf

- **Mérite des écoles de golf**

En fonction du classement élaboré par la ligue et affiché sur le site rubrique "jeunes/écoles de golf". Pour les U12 : ne sont pas retenus les points des sélectionnés interligues qui n'honoreraient pas leur sélection.

**Attribution effectuée en fin d'année
(-50% si pas d'inscription à l'interclubs jeunes)**

Enveloppe de 10 000€

- **Ecoles de golf « PERFORMANCE » de Ligue**

A condition d'avoir adhéré au "Label développement Ecole de Golf Ffgolf", d'avoir signé et appliqué la charte « PERFORMANCE » et d'être classée dans les 5 premiers au mérite régional des écoles de golf

Attribution aux 5 premières écoles de golf effectuée en fin d'année (somme en fonction du classement)

Enveloppe de 6 000€

Mérite des écoles de golf 2025



COMPETITIONS	PARTICIPATION	1er	2ème	3ème	4ème	5ème		
INDIVIDUELLES	2022 pas de point de participation au 5 premiers							
PQ - Qualifié MIR = 10pts	1	20	15	10	8	6		
MIR - Qualifié France = 20pts - GOKT (Final)	1	30	20	15	10	8		
Grands Prix Jeunes de la Ligue (+ critérium)	1	20	15	10	8	6		
Trophée JG U10 garçons et filles*	1	10	8	6	4	2		
Quadrangulaire U10 Sélection = 10pts		50	30	20	10			
Inter Comités U11*	points par joueurs/nbr	10	8	6	4			
Régional Jeunes P&P* (Trophée Mixte - pts F, pts G)	1	10	8	6	4	2		
Challenge National des Ecoles de Golf	1er = 100pts - 2ème et 3ème = 80pts - 4 à 100 = 50pts - 101 à 200 = 30pts - 201 à 300 = 20pts - au-delà = 10pts							
	CUT	Vainqueur en 1/16	V en 1/8	V en 1/4	V en 1/2	CH de France		
Championnat de France des Jeunes	10	20	30	40	50	100		
Note : les 10 points du cut sont cumulés avec les points du dernier niveau gagné par le joueur (pas de cumul des points de tous les niveaux gagnés)								
Qualifié dans le groupe France	100							
PAR EQUIPE								
INTERCLUBS JEUNES (individuel par catégorie)	1	10	8	6	4	2		
EQUIPE*	10 quota imposé	30	20	15	10	5		
	Sélectionnés(ées)	1er	2ème	3ème	4ème	5ème		
INTERLIGUES U12	10	100	50	40	30	20		
	Par équipe engagée	pas de cumul						
Promotion U16 Garçons	10	montée en 3ème div = 50						
Divisions nationales U16	maintien en 3ème = 50, montée en 2ème div = 75; maintien en 2ème div = 75; montée en 1ère div = 100; maintien en 1ère div = 100; vainqueur 1ère div = 200; non participation = - 50							
Promotion U16 Filles	10	montée 1ère div = 50						
Divisions nationales U16	Maintien en 1ère div = 100; vainqueur 1ère div = 200; non participation = - 50							
RANKINGS								
Dans les 10 premiers du Ranking Jeunes par catégories (avec au moins 1 GPJ ou GP dans la Ligue)		30						
Dans les 200 premiers du Ranking Messieurs, et des 100 premières du Ranking Dames		50		au 03 décembre				
La subvention sera amputée de 50% pour un club classé dans les 15 premiers à la date limite d'inscription et n'ayant pas fait acte de candidature à l'Inter-Clubs Jeunes								
Pas de subvention sans le résultat d'au moins un participant à une épreuve de ligue								
Bernard MARTIN								
Responsable Jeunes, Scolaires, Universitaires et Haut Niveau								
Ligue de Golf des Pays de la Loire								

SUBVENTIONS DE BASE	
1er 1 000 €	
2ème 700 €	
3ème 600 €	
4ème 400 €	
5ème 400 €	
6ème 350 €	
7ème 350 €	
8ème 350 €	
9ème 300 €	
10ème 300 €	
PROGRESSIONS	
de 1 à 3 places: 100 €	
plus de 3 places : 300 €	
stabilité à l'une des 3 premières places : 200 €	
pour assurer les subventions de progression, et pour ne pas dépasser l'enveloppe globale de 9000 €, la progression est rétribuée en priorité en prélevant des tranches de X € dans les 10 premières places.	
Inter-Clubs	
Bonus de 100 € pour les Equipes encadrées par leur Pro.	
TOTAL 9 000 €	
BIO DIVERSITE	
200€ / CLUB SIGNATAIRE	
TOTAL 2 000 €	
Signataire de la Charte "Ecole de Golf Performance" (se classer dans les 5 premiers)	
1er 1600 €	
2ème 1400 €	
3ème 1200 €	
4ème 1000 €	
5ème 800 €	
TOTAL 6 000 €	
Progression du nombre de licences U12 au 03/12 :	
≥ à 20% (/an -1) subvention finale augmentée de 20%	
≥ à 10% (/an -1) subvention finale augmentée de 10%	
TOTAL 1 000 €	
Montant du "MERITE DE ECOLES DE GOLF" :	
18 000 €	
(9 000 € + 2 000 € + 6 000 € + 1 000 €)	

CLASSEMENT 2024

2024	2023	CEG	BIO DIV	Nombre de Joueurs										TOTAL	
		PERFORMANCE	TOTAL												
		CLUBS		U16 G	U16 F	U14 G	U14 F	U12 G	U12 F	U10 G	U10 F	U8 G	U8 F		
1	1	ILE D'OR	963,5	3	5	5		3	3	4	1	1	3	28	
2	6	GUERANDE	653,5	1		8		6	3	3	4	2		27	
3	9	ANJOU	485,4	2		2		2	1	3	1			11	
4	2	NANTES VIGNEUX	371,5	3		2	2	4	1	5	1	1		19	
5	17	MANS 24H	363,0	2	1	4	1	1	1	4	1	1		16	
6	13	DOMANGERE	337,0	3				3	1	2				9	
7	16	LAVAL	323,0	1				3	4	2		1		11	
8	14	ANGERS	298,2	5		1	2	2		3				13	
9	4	ST SYLVAIN D'ANJOU	294,4	4		1		1	3			1	1	11	
10	15	SAVENAY	256,0	1				1						2	
11	3	BOURGENAY	247,0	2		1		2	1	1	1	2		10	
12	8	CHOLET	216,2	2	1		1	3		1	1			9	
13	5	BAUGE	211,2	4		3		1	1	1	2			12	
14	12	ST JD MONTS	182,0			5		1	3	2				11	
15	18	SABLES D'OLONNES	138,0					2						2	
16	7	ANGERS-LA PERRIERE	122,0	4		3		1	1			1	1	11	
17	24	ST GILLES X VIE	107,0		1	2					1	1		5	
18	23	SARGE/LE MANS	76,0			3		1	1		1	1		7	
19	11	BAULE	52,0					3						3	
20	19	PORNIC	46,5						1			2		3	
21	10	ST SEBASTIEN	34,0	2		1		3		1				7	
22	21	NANTES ERDRE	31,0							1				1	
23	25	NEOGOLF	19,0	1							1			2	
24	26	SAUMUR	12,0							1	1			2	
25	20	CARQUEFOU	10,0											0	
26	22	SABLE SOLESMES	1,0									1		1	
NC	26	ALENCON	0,0											0	
NC	NC	CROISIC	0,0											0	
NC	NC	LA BRETESCHE	0,0											0	
NC	NC	LA MARIONNIERE	0,0											0	
NC	NC	LA PRESQU'ILE	0,0											0	
NC	NC	MONTJOIE	0,0											0	
				Total										233	
				40	8	41	6	43	25	34	16	15	5		
Classement provisoire au : 25/11/2024															
(sous réserves...toute erreur avérée sera aussitôt corrigée..lol..)															
Bernard MARTIN															
Responsable Jeunes, Scolaires, Universitaires et Haut Niveau															
Ligue de Golf des Pays de la Loire															
</															

CHARTRE DES ECOLES DE GOLF « PERFORMANCE » 2025

Ligue de Golf des Pays de la Loire

Prenant effet début mars 2025

Engagement *du Club*

1. Pour le groupe élite :

- 1) L'affichage de la charte « Ecole de golf Elite » de Ligue, du « Label développement Ecole de Golf Ffgolf », du calendrier départemental, régional et national jeunes et de la composition des groupes Edg, et du mérite des écoles de golf sur le tableau de l'EdG.
- 2) Un deuxième créneau de cours collectif par semaine pour un effectif réduit (6 à 8 maxi)
- 3) Des tarifs préférentiels significatifs de cours individuels (- 20% sur prix initial à minima)
- 4) L'accès gratuit au practice
- 5) Mise en place des départs jeunes permanents + carte de scores disponible à l'accueil
- 6) Inscription obligatoire de tous les joueurs du groupe élite Ecole de Golf :
 - A l'épreuve de Ligue qualificative aux Championnats de France (PQ)
 - A 3 Grand Prix jeunes nationaux à minima
 - Au grand-prix de la ligue et au grand prix de la Vendée dans la mesure du possible (wild cards)

2. Pour l'ensemble de l'école de golf :

- 1) Une tenue commune à l'ensemble des enfants de l'école de golf afin de créer une identité club lors des compétitions à l'extérieur
- 2) Le club doit avoir progressé au classement national du « Challenge des Ecoles de golf » entre le 1^{er} janvier et le 1^{er} novembre 2024
- 3) **Le club devra avoir présenté une équipe U16 en division nationale ou promotion en 2023**
- 4) Communiquer à la ligue :
 - La liste des jeunes composant le groupe élite (6 à 8 maxi) à la signature de la charte (à l'aide du tableau en annexe) ainsi que le nom et les coordonnées (mail + tél) du responsable de l'école de golf et du pro responsable du groupe Elite.
 - La liste des ASBC formés et actifs au sein de votre école de golf

Toute Ecole de Golf signataire de cette charte EDG « ELITE » doit adhérer à minima au "Label développement Ffgolf"

Engagement *de la Ligue*

Enveloppe de la subvention 2025 du classement des " Ecoles de Golf Performance"
: 6000€

Attribuée selon le classement du mérite des écoles de golf final aux clubs signataires ayant appliqué l'intégralité de cette charte terminant dans les 5 premiers du classement.

Pour la Ligue de golf

Pour le golf de :

le Président
Frédéric DELAUNAY

.....
le Président
(nom, signature)

le Directeur
(nom, signature)

l'Enseignant
(nom, signature)

Date et lieu :

Date et lieu :

Date et lieu :

Date et lieu :

challenge des écoles de golf

les règles pour réussir



Un challenge national des écoles de golf

Enjeux et objectifs

Développer l'approche du golf par l'activité, en situation réelle de jeu et répondre à l'attente des jeunes

Inciter les jeunes à jouer sur le parcours, en dehors des entraînements organisés par les écoles de golf

Expérimenter différents formats de jeu (seul ou par équipes, stroke play, match play, etc.)

➔ Toutes les écoles de golf déclarées sur Extranet seront automatiquement classées dans le challenge



Un challenge national des écoles de golf

Les 6 points pour une participation réussie

1. J'enregistre tous les jeunes de mon école de golf sur Extranet.

➔ Services -> Ecole de golf -> Inscription des jeunes

Les joueurs éligibles au Challenge sont les U16, membres AS ou abonnés, ayant un index ≥ 20 au 1er septembre 2021. Ils seront automatiquement identifiés dans le système

2 catégories d'index

- Catégorie 1 : $20 \leq \text{Index} < 53,9$
- Catégorie 2 : Index = 54 (Non classé)



Un challenge national des écoles de golf



Les 6 points pour une participation réussie

2. Les animations sportives : Toutes les épreuves ne comptant pas pour l'index

- Je crée des Animations Sportives en dehors des heures d'entraînement dans mon club (Animations EDG) ou avec d'autres clubs (Animations inter-EDG),
 - je les identifie clairement sur **EXTRANET** et j'y inscris les jeunes éligibles
 - Les animations organisées par chaque club sont comptabilisées dans l'item « Animations organisées par le club » et valent **1 point / animation**.
 - Pour que l'animation soit comptabilisée, le club ou les clubs (inter-clubs) doivent faire participer **au minimum 4 enfants dans l'une des 2 catégories**
- J'incite les jeunes de mon club à participer aux animations organisées par mon comité départemental (y compris le circuit des comités par équipe) et par ma ligue (y compris la finale régionale). Les clubs présents gagnent des points en fonction du nombre de jeunes engagés et dès le 1^{er} participant



Un challenge national des écoles de golf



Les 6 points pour une participation réussie

2. Les points liés aux animations sportives

- Les points « Animations » :
 - ils ne sont comptabilisés que dans le cas où l'**organisateur** est un **club**. Chaque animation organisée par un club rapporte **1 point "animation" au club**. Pour les **interclubs**, c'est le **club organisateur** qui marque **1 point « animation »**
 - Il n'y a **pas de point "animation"** pour les animations organisées par les **CD et les ligues**
- Les points **rapportés par chaque participant**:
 - Si animation club ou interclubs => Les jeunes rapportent des points à leur club si minimum de 4 participants du club dans l'une des 2 catégories de jeu
 - Si animation CD ou ligue => Les jeunes rapportent des points à leur club dès le 1^{er} participant

Points par joueur

Animation EDG	1
Animation inter EDG	2
Animation départementale	3
Animation de ligue	4



Un challenge national des écoles de golf



Les 6 points pour une participation réussie

EXEMPLE D'UNE ANIMATION ENREGISTREE **par un club** SUR EXTRANET

- Page : Sport -> Animations et compétitions -> Enregistrer une animation
- Date de l'animation : JJ/MM/AAAA
- Nom de l'animation: Fête de l'école, Les défis de l'EDG, Scramble des familles, etc...
- Inscriptions des joueurs

Comptabilisation des animations :

4 joueurs minimum dans une même catégorie d'index

Sport	Animations et Compétitions
Suivi de licenciés	
Résultats de compétitions	
Cat par équipes	
S'inscrire	
Circuit Fédéral	
Moyenne Stroke Play	
Challenge Ecoles de Golf	
Présentation et Règlements	
Jeunes éligibles	
Animations et compétitions	
Dynamisme Ecole de Golf	
Cloignement du Challenge	
Niveau	
National Messieurs	

Challenge des écoles de golf

Les événements listés ci-dessous sont pris en compte dans le calcul des points pour le Challenge, selon les conditions décrites dans le règlement.

Enregistrer une animation

Aucune animation éligible n'a été trouvée



Un challenge national des écoles de golf



Les 6 points pour une participation réussie

3. Les **compétitions**: Toutes les **compétitions individuelles comptant pour l'index**

- Je crée des compétitions de club et j'inscris les jeunes qui y participent sur le logiciel RMS-Clubs puis **j'envoie les scores pour la gestion des index** et je publie les résultats
- J'incite les jeunes à participer aux compétitions organisées par mon comité départemental et ma ligue

Les points: Chaque participant rapporte **1 point à son club par tour joué**

- Le nombre de point est le même pour toutes les compétitions comptant pour l'index (club, club voisin, département, ligue)
- Dès lors que les résultats sont envoyés à la ffgolf, les points sont comptabilisés automatiquement
- Il n'y a pas de minimum de nombre de participant par catégorie.

1 point rapporté par jeune éligible dès le premier participant



Un challenge national des écoles de golf



Les 6 points pour une participation réussie

4. Les **drapeaux**:

- Je forme mes joueurs, je leur fais passer les drapeaux et les motive pour jouer sur le parcours

Les points :

- Les drapeaux doivent être **enregistrés sur Extranet** pour être comptabilisés
- Chaque **drapeau de couleur** enregistré rapporte **1 point**
- Chaque **drapeau de métal** enregistré rapporte **2 points**
- Les points rapportés par les drapeaux enregistrés sont ramenés au nombre de jeunes éligibles au challenge dans l'école de golf



Un challenge national des écoles de golf



Les 6 points pour une participation réussie

- 5. Si l'école de golf est bien classée, le club participe à la finale régionale (Cf. Règlement sportif de la ligue)

- 6. Un classement dynamique pour que les clubs puissent connaître leur position sur chaque critère et suivent au jour le jour leur progression



Détermination du classement final



Eléments pris en considération dans chaque module du challenge

L'école de golf

- Nombre d'enfants inscrits à l'école de golf, ayant moins de 17 ans au 1^{er} septembre 2021 et un index ≥ 20 , licenciés actifs membres AS ou abonnés
- Evolution du nombre d'inscrits à l'école de golf par rapport à l'année précédente (en %)
- Nombre de jeunes inscrits à une école de golf depuis plus de 3 ans (en %)

Animations & Compétitions

- Animations
 - Nombre d'animations **organisées et enregistrées par l'EDG** (6, 9 ou 18 trous)
 - Pourcentage de jeunes éligibles de l'EDG ayant participé à au moins une animation (club, CD ou ligue) dans la saison
 - Nombre total de points acquis par les participants de l'EDG
- Compétitions
 - Pourcentage de jeunes éligibles de l'EDG ayant participé à au moins une compétition index dans la saison
 - Nombre total de points acquis par les participants de l'EDG

La progression du niveau de jeu

- Pourcentage de jeunes éligibles dont l'index a évolué sur la période du Challenge
- Evolution de la moyenne des index des jeunes éligibles
- Moyenne de points de drapeaux enregistrés: Somme du nombre de drapeaux (ceux de métal comptant double) divisé par le nombre d'inscrits éligibles



Détermination du classement final



Système d'attribution des points (classement unique global)

L'école de golf

Chaque **résultat** (nombre de points, %) des 3 critères de ce module détermine le **rang** auquel se trouve l'EDG par rapport à toutes les autres EDG classées

Ce rang permet d'attribuer des points pour chaque critère selon le barème ci-dessous:

- 100 points pour les EDG classées dans les 1% les meilleures
- 1 point pour celles appartenant aux 1% les moins bien classées



Animations & Compétitions

Chaque **résultat** (nombre de points, %...) des 5 critères de ce module détermine le **rang** auquel se trouve l'EDG par rapport à toutes les autres EDG classées

Ce rang permet d'attribuer des points pour chaque critère selon le barème ci-dessous:

- 100 points pour les EDG classées dans les 1% les meilleures
- 1 point pour celles appartenant aux 1% les moins bien classées



La progression du niveau de jeu

Chaque **résultat** (nombre de points, %) des 3 critères de ce module détermine le **rang** auquel se trouve l'EDG par rapport à toutes les autres EDG classées

Ce rang permet d'attribuer des points pour chaque critère selon le barème ci-dessous:

- 100 points pour les EDG classées dans les 1% les meilleures
- 1 point pour celles appartenant aux 1% les moins bien classées



1% les meilleures	> 1 % à 2%	> 2 % à 3%	> 3 % à 4%	...	> 95 % à 96%	> 96 % à 97%	> 97 % à 98%	> 98 % à 99%	> 99 % à dernier
100 points	99 points	98 points	97 points	... points	5 points	4 points	3 points	2 points	1 point

Les points des 3 critères sont additionnés

Les points des 5 critères sont additionnés

Les points des 3 critères sont additionnés

Pondération pour le classement final 30%

Pondération pour le classement final 50%

Pondération pour le classement final 20%

CLASSEMENTS 2023

CLASSEMENT DES CLUBS - LIGUE DE GOLF DES PAYS DE LA LOIRE			
Club	Rang	Total Points	
<u>1674 - GOLF DE GUERANDE</u>	1	3536	
<u>0575 - GOLF DE LILE DOR</u>	2	3116	
<u>2582 - GOLF DE SAINT SYLVAIN DANJOU</u>	3	2933	
<u>0076 - GOLF DES 24 HEURES - LE MANS</u>	4	2719	
<u>0413 - GOLF BLUEGREEN LA DOMANGERE</u>	5	2701	
<u>0085 - GOLF DANGERS</u>	6	2628	
<u>0720 - GOLF DANJOU</u>	7	2627	
<u>0184 - GOLF DE CHOLET</u>	8	2452	
<u>0033 - GOLF INTERNATIONAL DE LA BAULE</u>	9	2339	
<u>0110 - GOLF CLUB DU PAYS DE LAVAL</u>	10	2313	
<u>0566 - GOLF ANGERS - LA PERRIERE</u>	11	2247	
<u>0277 - GOLF DE SAINT JEAN DE MONTS</u>	12	2245	
<u>0030 - GOLF BLUEGREEN PORNIC</u>	13	2007	
<u>0937 - GOLF DES SABLES DOLONNE</u>	14	1779	
<u>0748 - GOLF BLUEGREEN PAYS SAINT GILLES X VIE</u>	15	1711	
<u>1161 - GARDEN GOLF DE CARQUEFOU</u>	16	1676	
<u>1309 - GOLF DE BAUGE</u>	17	1657	
<u>0060 - GOLF DE NANTES</u>	18	1649	
<u>0743 - LE MANS GOLF CLUB SARGE</u>	19	1598	
<u>0721 - GOLF BLUEGREEN NANTES ERDRE</u>	20	1573	
<u>0768 - BOURGENAY GOLF CLUB</u>	21	1464	
<u>0581 - AS GOLF DE SAINT SEBASTIEN SUR LOIRE</u>	22	1432	
<u>1140 - LE GOLF DES ALOUETTES</u>	23	1311	
<u>0803 - GOLF BLUEGREEN SAVENAY</u>	24	1241	
<u>1176 - GOLF DE SAUMUR</u>	25	992	
<u>2093 - NEOGOLF</u>	26	916	
<u>0935 - GOLF DE SABLE-SOLESMES</u>	27	791	

CLASSEMENT DES CLUBS - NATIONAL CHALLENGE DES ECOLES DE GOLF

CLASSEMENT DES COMITES			
Comité	Rang	Moyenne Points	
9149 - CD GOLF DE MAINE ET LOIRE	1	2219	
9144 - CD GOLF DE LA LOIRE-ATLANTIQUE	2	1949	
9185 - CD GOLF DE LA VENDEE	3	1869	
9172 - CT GOLF SARTHE-MAYENNE	4	1855	

CLASSEMENT NATIONAL DES LIGUES			
Ligue	Rang	Moyenne Points	
9412 - LIGUE DE GOLF DU CENTRE-VAL DE LOIRE	1	2144	
9407 - LIGUE DE GOLF DES HAUTS-DE-FRANCE	2	2024	
9406 - LIGUE DE GOLF DOCCITANIE	3	2013	
9410 - LIGUE DE GOLF DES PAYS DE LA LOIRE	4	1987	
9409 - LIGUE DE GOLF DE NORMANDIE	5	1952	
9411 - LIGUE DE GOLF DE BRETAGNE	6	1947	
9403 - LIGUE DE GOLF DE NOUVELLE-AQUITAINE	7	1846	
9401 - LIGUE DE GOLF DE PARIS - ILE-DE-FRANCE	8	1824	
9402 - LIGUE DE GOLF AUVERGNE-RHÔNE-ALPES	9	1784	
9413 - LIGUE DE GOLF DE BOURGOGNE-FRANCHE-COMTE	10	1694	
9404 - LIGUE DE GOLF PROVENCE-ALPES-CÔTE-D'AZUR	11	1666	
9408 - LIGUE DE GOLF DU GRAND-EST	12	1637	

ANNEXES

INSCRIPTIONS A :
PRE-QUALIFICATIONS (Clubs) et QUALIFICATIONS CHAMPIONNAT DE FRANCE JEUNES
2024 (Clubs)
REGIONAL JEUNE PITCH & PUTT U14 (Clubs)

Se munir de :

- *identifiant club*
- *mot de passe*
- *numéro de licence du joueur*

Sur l'ordinateur du club :

- *Communication internet, taper : <http://www.xnet.ffgolf.org>*
- *Taper votre identifiant club*
- *Taper votre mot de passe*
- *Aller à : sport*
- *Aller à : s'inscrire*
- *Choisir l'épreuve souhaitée*
- *Inscription du club*
- *Inscription du joueur en saisissant son numéro de licence*

Si tout est en règle, le joueur est inscrit à l'épreuve souhaitée

Il faut donc faire très attention à :

- *l'épreuve souhaitée*
- *la date limite d'inscription*
- *la catégorie*
- *le sexe*
- *l'index (s'il y a une limite)*
- *la régularité du certificat médical*
- *être membre AS*

Pour les épreuves individuelles (PQ), si un joueur est refusé parce qu'il n'est pas membre AS et seulement pour cette raison, vous pouvez envoyer un mail d'inscription sur papier libre à la ligue des Pays de la Loire :

golfpdl@wanadoo.fr en respectant la date limite d'inscription et en reprenant le modèle ci-dessous

FEUILLE D'ENGAGEMENT POUR EPREUVES REGIONALES 2025



Epreuve, Date et Lieu :

CLUB :

FEUILLE D'ENGAGEMENT

CATEGORIE	NOM	PRENOM	IDX	AN	N° LICENCE

Professeur de Golf : _____ Tél : _____ Signature _____

Responsable des Jeunes : _____ Tél : _____ Signature _____

A retourner à : golfpdl@wanadoo.fr

IL EST IMPERATIF D'UTILISER LE MODELE ET DE RENSEIGNER TOUTES LES CASES AFIN DE FACILITER LA GESTION DE L'EPREUVE !

SUBVENTIONS JEUNES ACCORDEES PAR LA LIGUE POUR 2025

MERITE ECOLES DE GOLF : voir les barèmes dans le tableau excel (site de la ligue) – Le montant Mérite Ecoles de Golf à 10000€.

ECOLE DE GOLF PERFORMANCE : subvention attribuée aux 5 premières écoles de golf au mérite régional finale, signataires de la charte (cf. ci-après)

selon le barème suivant : enveloppe de 6000€

1^{ère} : 1600 € ; 2^{ème} : 1400 € ; 3^{ème} : 1200 € ; 4^{ème} : 1000 € ; 5^{ème} : 800 €



ffgolf[®]

Fédération française de golf

SYNTHESE AIDES DE LIGUE 2024

Modifications et nouveautés identifiées en rouge

Bénéficiaire	Objet	Conditions d'attribution	Démarche	Montant
Ecole de Golf	Ordre du mérite des écoles de golf	- En fonction du classement élaboré par la ligue et affiché sur le site rubrique "jeunes/écoles de golf", pour les U12 : ne sont pas retenus les points des sélectionnés interligues U12 qui n'honoreraient pas leur sélection	Attribution effectuée en fin d'année (-50% si pas d'inscription à l'interclubs jeunes)	Enveloppe de 10000€
Ecole de Golf	Ecoles « performance »	A condition d'avoir adhéré au "Label sportif Ecole de Golf FFGolf" , d'avoir signé et appliqué la charte « école de golf performance de ligue 2024 » et d'être classée dans les 5 premiers au mérite régional des écoles de golf	Attribution aux 5 premières écoles de golf effectuée en fin d'année (somme en fonction du classement) (- 25% par item de la charte non respecté)	Enveloppe de 6000€
Ecole de Golf	Prorata de l'évolution des licences jeunes (- de 12 ans)	- En fonction du pourcentage de l'évolution des licences jeunes dans votre club	Pourcentage subvention/Evolution licences jeunes : 120% de la subvention /évolution> 20% 110% de la subvention /évolution >10%	Enveloppe maximum de 1000€
Ecole de Golf	Charte Transition Ecologique	A condition d'avoir signé et appliqué la charte « transition écologique des écoles de golf de Ligue »	Attribution aux clubs signataires et ayant appliqué les actions présentes dans la charte.	200 euros par club 100 euros chaque item.
Joueurs(ses) cibles fédérales (CRE) année (nés en 2009 ou après)	- Performances en Grands Prix : compétitions classées 10 et moins et A à G; hors de son club de licence	- En fonction du classement obtenu dans la compétition , en privilégiant les épreuves en ligue en cas de même date hors ligue (voir conditions)	Demande écrite sous 2 semaines Remboursements par la ligue à la clôture du ranking national de décembre sous	10000 €

Le défraiement des partenaires d'entraînement préalablement identifiés sera statué après clôture du budget 2024.	- Performances en compétitions U16 : Grands Prix Jeunes U16 - Internationaux	contrat et recommandations ETR) - En fonction du classement obtenu dans sa catégorie en privilégiant les épreuves en ligue en cas de même date hors ligue (voir conditions contrat et recommandations ETR	réserve d'être licencié dans un club de la ligue PDL l'année suivante (formulaire & barème en annexe 1) Demande écrite sous 2 semaines <i>Remboursements par la ligue à la clôture du ranking national</i> sous réserve d'être licencié dans un club de la ligue PDL l'année suivante (formulaire & barème en annexe 1)	
Joueurs(ses) MEMBRES DU CRE (Centre régional d'Entraînement)	Contrats d'objectifs signés par les joueurs et familles : - Critères DTN - Sélections équipe de France	Atteindre le ou les objectifs de progression fixé en début d'année contractuellement avec l'Equipe Technique Régionale et sous réserve de respecter le contrat qui lie le joueur et la Ligue	Présentation d'un justificatif établi par l'enseignant <i>Règlement effectué au joueur à la clôture du ranking national)</i>	Critères atteint : Moyenne de scores 6 mois : 80 euros Ranking national : 80 euros Double critère : 200 euros Sélection Equipe de France 150€
Joueurs(ses) jusqu'à catégorie U14 (nés en 2010 ou après)	- Championnats de France jeunes (U12, benjamins) - Aide à l'hébergement au Championnat de France des Jeunes U14 pour la phase des match play uniquement	- Bourse de cours de pro versée au jeune en fonction des résultats (cut passé = 150€(x2 si 1^{ère} année) maximum + 100€ maximum / match gagné) sous réserve d'être licencié dans un club de la ligue PDL l'année suivante -50€ forfaitaires par jour de compétition après le CUT (hors qualification)	-Attribution effectuée aux parents en décembre et sur justificatif du pro et projet validé par l'entraîneur régional -sur présentation à la ligue des justificatifs de frais d'hébergement	Maximum enveloppe de 3000 € 50€/jour de compétition après le passage du CUT
U12	Jeune prometteur ciblé par l'ETR	Si projet d'entraînement écrit par le pro du club et sur validation de l'équipe technique régionale et pour	Présentation d'un justificatif établi par l'enseignant	Bourse individuelle de cours De 150€

		<u>les U12 à condition d'honorer la qualification à l'Interligues</u>	(règlement effectué au joueur)	
Jeunes scolaires	Intégration de jeune scolaire dans l'école de golf	Convention entre club et établissement scolaire	Demande à la ligue en fin année scolaire (formulaire en annexe 2)	50 € par jeune
CLUBS	Occupation de terrain pour épreuve de ligue adultes sur golf 18 trous Occupation sur golf Pitch&Putt Compétitions et stages jeunes	*Compétitions individuelles en week-end <u>par jour de compétition :</u> moins de 50 participants : 700 € de 50 à 80 participants : 900 € plus de 80 participants : 1200 € Compétitions par équipes en week-end <u>par jour de compétition :</u> Jusqu'à 10 équipes : 900 €, À partir de 11 équipes : 1100 € • 400 € pour la journée • Mise à disposition gracieusement	Facture à adresser à la ligue sous 2 semaines	
Comités départementaux	Projets des comités départementaux		Acompte versé de 50% en mars et solde variable en décembre en fonction des actions réalisées	Enveloppe de 12000 € + 2000 € pour actions complémentaires validées par la Ligue
Etablissements scolaires publics privés	Aide à la création ou au renouvellement d'animations golf au sein des associations sportives des établissements du secondaire, public et privé	-Participation aux compétitions régionales UNSS & UGSEL -Signature d'une convention établissement scolaire - golf -Bilan sportif	Attribution à postériori sur présentation des documents visés par le chef d'établissement et le gestionnaire du golf	Frais d'utilisation des installations à concurrence de 200 € par établissement.
USEP UNSS UGSEL FFSU	Aide aux déplacements en compétitions scolaires officielles	Convention entre ligue et directions concernées et sous réserve de la tenue à minima d'une réunion de la commission mixte régionale (CMR) et de l'atteinte des objectifs fixés.	Facture détaillée à adresser en fin d'année scolaire	50% des frais plafonnés à 500 € par DR

DEFRAIEMENT PERFORMANCES INDIVIDUELLES EN COMPÉTITIONS FÉDÉRALES 2025

Par ordre de priorité en cas de dépassement de l'enveloppe (les décisions seront prises par le comité directeur suite à la clôture du budget 2025)

- Pour les Joueurs contractualisés du Centre Régional d'Entraînement
 - Pour les partenaires d'entraînement du CRE
 - Pour le groupe U12 Régional de février

(Sous réserve d'être licencié dans un club des Pays de la Loire à N+1 et d'honorer les sélections régionales et nationales proposées par l'équipe technique régionale et la direction technique nationale)

GRANDS PRIX & EPREUVES NATIONALES & INTERNATIONALES hors club de licence	GRANDS PRIX JEUNES U16 & Qualification et pré- qualifications au CFJ dans sa catégorie et hors club de licence			
CATEGORIE	CATEGORIE	Sexe	Classement	Subvention
9 et 10	7 à 10	H	1.2.3	70 €
			4.5	50 €
		D	1.2	70 €
8	2 à 6	H	1.2.3	200 €
			4.5.6.7	150 €
		D	1.2	200 €
			3.4	150 €
7	0 et 1	H	1.2.3.4.5	350 €
			6 à 10	200 €
			10-20	100 €
		D	1.2.3	350 €
			4 à 10	200 €
6		H	1.2.3.4.5	400 €
			6 à 10	300 €
			11 à 20	200 €
			21 à 25	100 €
		D	1.2.3	400 €
			4.5.6.	300 €
			7.8.9	200 €
			10.11.12	100 €
5		H	1.2.3.4.5	450 €
			6 à 10	400 €
			11 à 20	300 €
			21 à 30	200 €
		D	1.2.3	450 €
			4.5.6	400 €
			7.8.9	300 €
			10 à 15	200 €
4 et moins		H	1.2.3.4.5	600 €
			6 à 10	450 €
			11 à 20	300 €
			21 à 30	200 €
			31 à 40	100 €
		D	1.2.3	600 €
			4.5.6	450 €
			7.8.9	300 €
			10 à 15	200 €
			16 à 20	100 €
A-B-C-D-E-F-G		H & D	L'aide sera déterminée au cas par cas en fonction de la performance réalisée	

Remboursement des frais uniquement sur présentation des justificatifs originaux des dépenses engagées envoyés dans les 15 jours suivant la date du tournoi



NANTES ERDRE

ST SEBASTIEN

ST GILLES X VIE

SABLE SOLESMES

ANGERS

ST JEAN DE MONTS

LA DOMANGERE



ANGERS LA PERRIERE

LAVAL

BOURGENAY

LA BAULE

ST SYLVAIN D'ANJOU

ILE D'OR

NANTES VIGNEUX

CHOLET

LE MANS

GUERANDE

LE MANS SARGE

ANJOU



JOUEURS PROTÉGÉS 2025

LIGUE DE GOLF DES PAYS DE LA LOIRE

Groupe 1 : Licences Or 2025

- Léonie Bernard (2010 ; Nantes Vigneux)
- Mael Le Sollic (2013 ; Anjou Golf)
- Nathan Bonenfant (2013 ; La Domangère)
- Anatole Fabre (2010 ; Ile d'Or)
- Colombe Dousset (2010 ; Ile d'Or)
- Moira Humbert (2013 ; Ile d'Or)
- Éline Lasier (2012 ; Laval)
- Eloïse Murlon (2012 ; St Sylvain d'Anjou)
-

Groupe 2 : Centre Régional d'Entraînement suivis individuels

- Léa Giron (2008 ; Ile d'Or, CNP)
- Charlotte Haroche (2011 ; Nantes Vigneux)
- Charlize Villain (2012 ; Laval)
- Gabin Tosatto (2015 ; Guérande)
-

Groupe 3 : Partenaires d'entraînement

- Mathis Heulot (2009 ; Savenay)
- Léonie Fournier-Cornet (2013 ; Baugé)

Groupe 4 : Sélectionnés U12 et U10 2024-2025

- Etienne Hamann (2012 ; Sables d'Olonne)
- Lino Crand (2012 ; Savenay)
- Eloan Maillet (2013 ; La Domangère)
- Louis Duval (2013 ; Guérande)
- Bubba Thierry-Terlain (2014 ; Anjou Golf)
- Anne Constance Chabot (2013 ; La Domangère)

Un accord entre les gestionnaires et la ligue est passé pour permettre aux joueuses et joueurs protégés de s'entraîner sur les golfs de la région partenaires (liste publiée sur le site de la ligue) en fonction de leurs propositions et à condition :

- De réserver au préalable et que le parcours soit disponible
- Pas plus de 3 fois par an
- D'avoir un comportement irréprochable

LE PASSEPORT JEUNES



Critères d'attribution du passeport :

- Être membre et licencié de l'école de golf
- Respecter les critères d'âge et d'index ci-dessous

12 ans et moins Index ≤ 53,4	13 – 15 ans Index ≤ 36	16 – 18 ans Index ≤ 15
--	----------------------------------	----------------------------------



ffgolf®

Charte Transition Ecologique Ecoles de Golf de la ligue des Pays de la Loire

(200 euros pour les clubs signataires et respectant la charte
transition écologique des écoles de golf de la Ligue)

Le processus d'obtention d'une subvention de 200 euros aux écoles de golf de la Ligue :

- 1 : Visite et sensibilisation de l'équipe terrain par l'ambassadeur ou le référent transition écologique de la ligue sur 2 heures
 - 2 : Réaliser, à minima 1 fois dans l'année, une formation auprès des jeunes de l'école de golf par le personnel terrain
- 50% de la subvention est validé suite à l'intervention de l'équipe terrain auprès de l'ensemble des groupes de l'école de golf**
- 3 : Réalisation par les jeunes de l'école de golf d'1 action de sensibilisation à la biodiversité validée par la direction du golf pour toucher le public le plus large possible et en particulier les joueurs adultes du club

La somme allouée à cette action sera versée en complément des subventions « écoles de golf » du mérite des écoles de golf de la Ligue et adressée en fin d'année.

Pour la Ligue de golf

Pour le golf de :

Le Président
Frédéric DELAUNAY

.....
Le Président
____(nom, signature)

Le Directeur
____(nom, signature)

L'Enseignant
____(nom, signature)

Date et lieu :

Date et lieu :

Date et lieu :

Date et lieu

Règlement Intérieur des stages et compétitions organisés par la Ligue de Golf des Pays de la Loire

Les stages et les compétitions organisés sous l'égide de la Ligue ont pour objectif d'apporter aux participants un complément performant. Ils doivent par conséquent se dérouler dans les meilleures conditions possibles. L'encadrement prendra toutes les mesures nécessaires pour assurer la sécurité ainsi que la santé physique et morale des participants.

La participation à de tels stages ou compétitions implique l'acceptation préalable et le respect des règles portant sur les 6 points suivants :

- 1. Programme : établi par l'ETR, il prévoit des plages horaires d'entraînement, de compétition, de récupération. Aucune dérogation ne peut être acceptée sans l'accord des organisateurs.*
- 2. Respect mutuel : le respect mutuel, qui concerne aussi bien les jeunes, l'encadrement ou le personnel, est le principe fondamental de la vie en collectivité. Le non-respect d'autrui ainsi que tout comportement susceptible de nuire à l'image du golf seront sanctionnés.*

3. Comportement : le bon déroulement d'un stage ou d'une compétition et leur efficacité impliquent des règles de comportement acceptées par tous, et notamment :

- Le respect des horaires : d'entraînement et de réveil, de repas, de départ, de navettes, de réunion, d'extinction des feux, etc... pour les stages sur plus d'une journée*
- Le respect des installations : que ce soient les lieux d'entraînement ou d'hébergement.*
- Le respect des consignes données par les organisateurs.*

4. Récupération : aspect fondamental de la qualité d'un stage ou d'une compétition.

La récupération dépend de plusieurs facteurs : le sommeil, l'hygiène, la diététique.

5. Portable – Lecteur DVD

L'utilisation des portables est tolérée de 19h à 20h pour les stages sur plus d'une journée.

A cette heure-là, ils seront remis au directeur du stage et récupérés le lendemain après le petit déjeuner.

La consommation d'alcool, de tabac, de drogue ou de produit dopant quel qu'il soit, est formellement interdite.

***Toute infraction à l'une quelconque de ces règles entraîne :
L'EXCLUSION IMMEDIATE DU STAGE OU DE LA COMPETITION***

Comme ils s'y engagent lors de l'inscription, les parents doivent venir récupérer immédiatement leur enfant exclus.

Toutefois, le joueur exclu pourra être convoqué à nouveau à un stage ou une compétition se déroulant sous l'égide de la Ligue.

En cas de récidive, l'exclusion sera définitive.

Les paiements des stages ou journées d'entraînement devront être réglés avant le début de journée, par chèque, au responsable du stage.

***Le Président de la ligue
Frédéric DELAUNAY***

***Le Conseiller Technique Fédéral
Bertrand Morvillers***

***Le Responsable commission jeunes
Bernard MARTIN***



CONTRAT LIGUE ET JEUNE SPORTIF :

CENTRE REGIONAL D'ENTRAINEMENT

SAISON 2025

DU 1/09/2024 AU 31/08/2025

Pour les joueuses et joueurs nés en 2012 et avant.

Entre les soussignés suivants :

La ligue de golf des Pays de la Loire association déclarée régie par la loi du 1^{er} juillet 1901 dont le siège est zac de la Bérangeraie 10, rue de la Fionie 44240 représentée par son Président Alain VALLET,

D'une part,

M ou Mme parent 1 de domicilié à

Et M ou Mme parent 2 de domicilié à

N° de mobile de l'athlète : N° mobile parent : mail :

D'autre part.

Rappel :

L'objectif du contrat de partenariat signé entre la ligue de golf des Pays de la Loire et chaque athlète sélectionné pour faire partie du Centre Régional d'Entraînement (CRE) est de permettre aux sportifs d'évoluer dans un environnement optimal d'entraînement en complémentarité du travail de structuration sportive des clubs. En aucun cas l'Equipe Technique Régionale ne sera le référent du projet golf de l'enfant mais une aide à son encadrement de club. Le travail de l'ETR sur les athlètes dépendra de l'avancée de la structuration du projet sportif individuel dans le club de l'enfant.

LE MAINTIEN DANS LE CENTRE REGIONAL D'ENTRAINEMENT EST CONDITIONNE PAR LA QUALITE D'ENTRAINEMENT DU JOUEUR, SA MOTIVATION, SON COMPORTEMENT ET SES RÉSULTATS.

1 : Critères d'entrée dans le Centre Régional d'Entrainement :

Le statut d'appartenance au Centre Régional d'Entrainement est conditionné, tous les ans, par son maintien dans les critères sportifs évalués par la Direction Technique Nationale.

L'Equipe Technique Régionale se réserve le droit de faire une demande auprès de la DTN pour obtenir le statut de partenaire d'entrainement pour un élément prometteur, un projet fort en décalage léger avec la courbe de progression, une ou un joueur U12.

Les demandes de partenaires d'entrainement par l'ETR ne sont pas automatiquement acceptées et peuvent être revue en cours de saison (1^{er} Juillet).

Les critères sportifs en fonction des âges :

Filles						
Age	Moy de scores /6mois	Mérite Jeune	Moy de scores /6mois Squad B	Mérite Jeune Squad B	Moy de scores /6mois Squad A	Mérite Jeune Squad A
16	1,78	5	1,71	5	0,76	2
15,5	3,02	19	2,40	7	1,33	3
15	4,44	37	3,12	9	1,91	5
14,5	6,03	60	3,89	15	2,52	6
14	7,78	88	4,72	23	3,16	9
13,5	9,68	119	5,64	36	3,87	15
13	11,73	156	6,65	54	4,65	23
12,5	13,91	197	7,78	77	5,51	36
12	16,21	242	9,03	108	6,47	54
11,5	18,62	292	10,44	146	7,55	77
11	21,13	347	12,00	194	8,77	108
10,5	23,74	406	13,74	250	10,13	146
10	26,43	469	15,68	318	11,66	194
9,5	29,19	537	17,82	397	13,36	251
9	32,02	610	20,19	488	15,25	318

Garçons						
Age	Moy de scores /6mois	Mérite Jeune	Moy de scores /6mois Squad B	Mérite Jeune Squad B	Moy de scores /6mois Squad A	Mérite Jeune Squad A
16	1,55	7	1,49	7	0,28	2
15,5	2,47	25	2,06	11	0,96	6
15	3,64	48	2,74	16	1,62	8
14,5	5,02	77	3,52	23	2,29	11
14	6,59	112	4,38	33	2,97	15
13,5	8,33	153	5,33	49	3,67	23
13	10,20	199	6,35	70	4,40	34
12,5	12,20	251	7,42	98	5,18	50
12	14,28	309	8,54	135	6,00	74
11,5	16,42	372	9,70	180	6,89	105
11	18,60	441	10,89	237	7,86	146
10,5	20,79	516	12,09	305	8,90	198
10	22,97	596	13,30	387	10,04	262
9,5	25,11	682	14,50	482	11,27	340
9	27,18	774	15,69	593	12,62	432

Le présent contrat peut être résilié ou non-reconduit au bout d'une année sur décision de la Direction Technique Nationale et/ou de l'Equipe Technique Régional en cas de non-atteinte des objectifs sportifs.

2 : Droits et devoirs des joueurs du CRE :

Les droits

✓ « Joueurs protégés » :

Un accord entre les gestionnaires et la ligue est passé pour te permettre de t'entraîner sur les golfs de la région partenaires (liste publiée sur le site de la ligue) en fonction de leurs propositions et à condition :

- De réserver au préalable et que le parcours soit disponible
- Pas plus de 3 fois par an
- D'avoir un comportement irréprochable

✓ Les Bourses individuelles d'objectifs

○ « Être dans les critères nationaux après parution du ranking de Novembre 2024 » :

- Moyenne de scores sur 6 mois : 80 euros
- Mérite jeunes national : 80 euros
- Moyenne de scores et Mérite jeunes (double critère) : 200 euros

○ Equipe de France

- Sélection en Equipe de France = 150 euros

○ Performances en épreuve nationale amateur

- Cf le tableau de subventions performances

✓ « Bourse performance en championnat de France jeunes » :

Cette bourse est attribuée dans le cas du passage de cut et des tours en match-play (100€ maximum par tour passé) dans la limite de l'enveloppe globale de 3000€.

DEFRAIEMENT PERFORMANCES INDIVIDUELLES EN COMPETITIONS FEDERALES 2025

Par ordre de priorité en cas de dépassement de l'enveloppe (les décisions seront prises par le comité directeur suite à la clôture du budget 2024)

- Pour les Joueurs contractualisés du Centre Régional d'Entrainement
 - Pour les partenaires d'entraînement du CRE
 - Pour le groupe U12 Régional de février

(Sous réserve d'être licencié dans un club des Pays de la Loire à N+1 et d'honorer les sélections régionales et nationales proposées par l'équipe technique régionale et la direction technique nationale)

GRANDS PRIX & EPREUVES NATIONALES & INTERNATIONALES hors club de licence	GRANDS PRIX JEUNES U16 & Qualification et pré- qualifications au CFJ dans sa catégorie et hors club de licence			
CATEGORIE	CATEGORIE	Sexe	Classement	Subvention
9 et 10	7 à 10	H	1.2.3	70 €
			4.5	50 €
		D	1.2	70 €
8	2 à 6	H	1.2.3	200 €
			4.5.6.7	150 €
		D	1.2	200 €
			3.4	150 €
7	0 et 1	H	1.2.3.4.5	350 €
			6 à 10	200 €
			10-20	100 €
		D	1.2.3	350 €
			4 à 10	200 €
6		H	1.2.3.4.5	400 €
			6 à 10	300 €
			11 à 20	200 €
			21 à 25	100 €
		D	1.2.3	400 €
			4.5.6.	300 €
			7.8.9	200 €
			10.11.12	100 €
5		H	1.2.3.4.5	450 €
			6 à 10	400 €
			11 à 20	300 €
			21 à 30	200 €
		D	1.2.3	450 €
			4.5.6	400 €
			7.8.9	300 €
			10 à 15	200 €
4 et moins		H	1.2.3.4.5	600 €
			6 à 10	450 €
			11 à 20	300 €
			21 à 30	200 €
			31 à 40	100 €
		D	1.2.3	600 €
			4.5.6	450 €
			7.8.9	300 €
			10 à 15	200 €
			16 à 20	100 €
A-B-C-D-E-F-G		H & D	L'aide sera déterminée au cas par cas en fonction de la performance réalisée	

Remboursement des frais uniquement sur présentation des justificatifs originaux des dépenses engagées envoyés dans les 15 jours suivant la date du tournoi

3 : Les devoirs des joueurs du CRE

✓ **« Obligations » :**

- Communiquer les résultats par mail ou sms lors de tournois à l'extérieur des Pays de la Loire
- Porter la casquette de la Ligue des Pays de la Loire lors des derniers tours en tournois national

✓ **Comportement :**

- Une tenue correcte est exigée
- J'ai ma casquette à l'endroit.
- J'enlève ma casquette au restaurant, dans les locaux du CENS...
- Code de conduite : RESPECT des personnes, RESPECT des zones.
- Je remets les drapeaux en quittant le putting green.
- Je ramène mon seau de balle.
- Je dis bonjour madame/monsieur à toutes les personnes que je croise.
- Je laisse un endroit propre lorsque que je quitte cet endroit
- Je n'étaie pas mes affaires partout lorsque j'arrive sur site mais les arrange de manière propre et ordonnées.
- J'applique l'étiquette du golf.

Le comité directeur de la Ligue se réserve le droit d'exclure l'enfant du Centre Régional d'Entraînement pour raisons disciplinaires.

4 : Licence 2024-2025 :

L'élève s'engage à être licencié, membre AS, d'un club des Pays de la Loire durant toute la saison.

Le changement de licence hors ligue des Pays de la Loire en cours de saison actera la fin de l'appartenance du joueur au Centre régional d'entraînement.

5 : Calendrier provisoire des entrainements de novembre et décembre 2024

(Le planning est à titre indicatif et peut-être amené à évoluer si le nombre de 3 enfants n'est pas atteint) :

Novembre				
9	Entrainement	Ile d'Or	CRE	
16	Entrainement	Ile d'Or	CRE	
21	Prep Physique	Creps/Visio	CRE	
23	Entrainement	Ile d'Or	CRE	
	Quadrangulaire		Sélection	
25	U10	Le Mans	U10	8 joueurs
	Quadrangulaire		Sélection	
26	U10	Le Mans	U10	8 joueurs
28	Prep Physique	Creps/Visio	CRE	
30	Entrainement	Ile d'Or	CRE	
Décembre				
5	Prep Physique	Creps/Visio	CRE	
7	Entrainement	Ile d'Or	CRE	
12	Prep Physique	Creps/Visio	CRE	
	Rencontre		Sélection	
14	/Bretagne	Dinard	CRE	8 joueurs
	Rencontre		Sélection	
16	/Bretagne	St Malo	U12	8 joueurs
	Rencontre		Sélection	
17	/Bretagne	St Malo	U12	8 joueurs
19	Prep Physique	Creps/Visio	CRE	
21	Entrainement	Ile d'Or	CRE	

Dans le cas exceptionnel où les entraîneurs ne seraient pas disponibles car détachés sur une mission obligatoire, un contenu de séance vous sera fourni et un compte rendu devra être adressé par les joueurs aux entraîneurs.

6 : Logistique Ligue sur les tournois :

Sur certains tournois comme les Internationaux U14 de Belgique ou de France, sur certains Grands Prix Majeurs où le champ de joueurs ligériens est suffisant, ou au cas par cas en fonction de la pertinence de l'accompagnement, décidé par la commission jeunes de la Ligue avec l'aval du comité directeur, une logistique comprenant le déplacement en minibus, l'hébergement, les repas, les reconnaissances, l'entraînement des joueurs, peut être proposée.

Dans ce cas, une participation financière de 80 euros par jour de déplacement est demandée aux familles

7 : Coûts du projet :

Coût Prévisionnel Projet CRE		
	Charges	Produits
Défraiements à la performance	10 000	
Frais Encadrement entraînement	8 000	
Frais Encadrement coaching	31 000	2 500
Préparation Physique	12 000	
Utilisation des installations CREPS	3 500	
Utilisation des installations golfs	2 500	
Participation financière des familles		3 500
TOTAL	67 000	6 000

La part salariale des Conseillers Techniques n'est pas comptabilisé dans ce tableau mais représente environ 70 000 euros p CRE

8 : Participation financière demandée (payable en 2 fois avant le 23 décembre 2023) :

500 euros annuels comprenant :

- L'accès aux installations sportives (CREPS + privatisation zones d'entraînement)
- L'encadrement du CTN sur les journées d'entraînement
- L'encadrement du CTF sur les journées d'entraînement
- L'encadrement de l'entraîneur régional sur les journées d'entraînement
- L'encadrement de Thomas Bregeon, préparateur physique de la Ligue, dans le cadre du CRE
- Les programmes de préparation physique individuels
- Le coaching en tournoi par l'ETR

N'est pas compté dans cette enveloppe :

- La Logistique et inscriptions en tournoi
- Un suivi individuel hors horaires du CRE en préparation physique
- L'hébergement au CREPS
- Les frais de scolarité pour les enfants scolarisés au CENS
- Les transports sur les zones d'entraînement

ANNEXES

1/ Lutte contre le dopage

1. Conformément à la réglementation nationale ou internationale en vigueur relative à la lutte contre le dopage, le sportif s'engage à se soumettre à toute procédure de contrôle antidopage diligentée par toute autorité, inopinée ou non, sous peine de décisions administratives et/ou disciplinaires prononcées par les autorités compétentes.

Les décisions administratives relevant de la compétence de la ffgolf et de sa Direction Technique Nationale ou de la Ligue régionale de golf, pourront consister en *(sans que cette liste ne soit limitative)* :

- La remise en cause des sélections en équipes nationales ;
- L'exclusion temporaire ou définitive du Centre Régional d'Entraînement
- La suppression d'aide financière ;
- Le cas échéant, la perte du statut de sportif de haut niveau ou espoir.

2. Le cas échéant, le sportif satisfait aux obligations de localisation lorsqu'il fait partie du groupe cible.

-
3. Le sportif participe à la lutte contre le dopage et aux actions de prévention menées dans ce domaine par toute autorité et s'engage à ne pas utiliser de substances interdites, de procédés ou méthodes interdits ou de posséder ou introduire, en tout lieu, tout produit illicite.
 4. La Ligue régionale de golf rappelle qu'il est de la responsabilité du sportif d'indiquer à son médecin traitant ou au pharmacien qu'il est inscrit sur la liste des Sportifs de Haut Niveau ou Espoir au moment des prescriptions médicales. Le cas échéant, le sportif s'engage à demander une Autorisation d'Usage à des fins Thérapeutiques et en informe le Médecin Fédéral National, le Directeur Technique National et son Entraîneur au Centre Régional d'Entraînement
 5. Conformément à la réglementation en vigueur relative aux prélèvements nécessitant une technique invasive, le sportif s'engage à faire compléter et conserver l'autorisation parentale. Une copie de l'autorisation devra être remise au Responsable du Centre Régional d'Entraînement.

2/ Paris sportifs

Il est interdit pour le sportif de :

- **Engager, directement ou par personne interposée, des mises sur des paris reposant sur des compétitions de golf et de communiquer à des tiers des informations privilégiées, obtenues à l'occasion de leurs fonctions, et qui sont inconnues du public ;**
- Réaliser des prestations de pronostics sportifs sur le golf lorsqu'il est contractuellement lié à un opérateur de paris sportifs titulaire de l'agrément prévu à l'article 21 de la loi n° 2010-476 du 12 mai 2010 relative à l'ouverture à la concurrence et à la régulation du secteur des jeux d'argent et de hasard en ligne ou lorsque ces prestations sont effectuées dans le cadre de programmes parrainés par un tel opérateur ;
- **Détenir une participation au sein d'un opérateur de paris sportifs titulaire de l'agrément prévu au même article 21 qui propose des paris sur la discipline sportive concernée.**

Rappel des acteurs des compétitions interdits de paris sportifs en application du décret n° 2017-1834 du 28 décembre 2017 :

1° Les sportifs professionnels, les sportifs de haut niveau et les sportifs exerçant leur activité au sein d'une association sportive, d'une société sportive, de leur centre de formation ou d'une personne morale participant à une compétition sportive servant de support à des paris ;

2° Les personnes participant à l'encadrement sportif, médical et paramédical et exerçant leur activité dans le cadre des compétitions sportives servant de support à des paris ou auprès des acteurs mentionnés au 1° ;

(...)

3/ Assurances

Le sportif est informé que la ffgolf a souscrit pour le compte de ses licenciés un contrat d'assurance les couvrant dans le cadre de leur pratique golfique en :

- **Responsabilité civile ;**
- **Individuelle Accident ;**
- **Assistance / Rapatriement.**

Les seuls sportifs de Haut-Niveau inscrits sur liste ministérielle bénéficient de capitaux doublés en Individuelle Accident (dommages corporels).

Le résumé des garanties d'assurance dont bénéficient le sportif figure en Annexe 7.

En application du Code du Sport, le sportif est informé de la possibilité de souscrire des assurances complémentaires auprès d'AIAC Courtage permettant d'améliorer les garanties de base « accidents corporels » : <https://souscription-option.aiac.fr/subscribe/start-FFG5469GT83>

4/ Droit à l'image

Pour permettre à la ffgolf et à la Ligue des Pays de la Loire de Golf de communiquer sur les performances du sportif et ses activités au sein du Centre Régional d'Entraînement et, le cas échéant, en tant que sportif de Haut Niveau, le sportif et ses représentants légaux autorisent la ffgolf et la Ligue de Golf des Pays de la Loire à exploiter les droits d'utilisation de ses « Attributs de la Personnalité », pendant la durée de la présente convention et les 12 mois suivants, pour le monde entier, exclusivement dans le cadre de la promotion et de la publicité des produits et services de la ffgolf et de la Ligue de golf des Pays de la Loire et toute opération de communication.

Les « Attributs de la Personnalité » du sportif désignent au sens de la présente convention :

- **L'image sous toutes ses formes du sportif ;**
- **La signature du sportif ;**
- **Le nom du sportif ;**

-
- **La voix du sportif ;**
 - **Les résultats sportifs du sportif.**

L'utilisation des Attributs de la Personnalité est autorisée sur tout support, tout format et par tout moyen connu ou à connaître.

Cette autorisation emporte la possibilité pour la ffgolf d'apporter à toute fixation d'un Attribut de la Personnalité et notamment de son image avec toute adjonction, suppression et/ou modification qu'il jugera utile dès lors qu'il n'entraîne aucun préjudice pour le sportif.

L'autorisation d'utilisation des Attributs de la Personnalité est accordée pour une exploitation, dans le cadre de la promotion de la ffgolf et de la Ligue de golf des Pays de la Loire, de ses produits et de ses services, à destination de ses clubs et licenciés, partenaires et médias, sur les supports suivants : Presse, affiches, affichettes, cartes postales, télévision, quel que soit son mode de diffusion (par voie hertzienne, par satellite, par Internet, ...) cinéma, radio, Internet, messages, SMS, MMS et/ou vocaux, PLV, support vidéographique et/ou photographique et/ou multimédia (CD, DVD ...).

5/ Données personnelles

Fondements juridiques du recueil des données personnelles : Loi, contrat et intérêt légitime

Dans le cadre de son appartenance au centre régional d'entraînement, les données recueillies à caractère personnel du sportif font l'objet d'un traitement par la Ligue de golf des Pays de la Loire.

A. Données d'identification

Nom, prénom, adresse mail ou numéro de mobile (le cas échéant), sexe, date de naissance, index, ligue, comité départemental et club d'appartenance, tailles (vêtements, chaussures, accessoires de golf), documents administratifs (carte d'identité, passeport).

Pour les traitements suivants :

- **Disposer d'informations administratives, sportives, tailles (vêtements, chaussures, matériel de golf) pour l'ensemble des sportifs membres du centre régional d'entraînement ;**
- **Adresser des informations au sportif et à ses représentants légaux.**
- **Le cas échéant, être en conformité avec la réglementation de lutte contre le dopage (localisation, autorisation prélèvements, relations avec l'AFLD).**

Durée de conservation des données : 2 ans à compter de la dernière année au sein du centre régional d'entraînement.

Destinataire des données : Services habilités de la ffgolf, de la Ligue et du Club/Enseignant du joueur, organismes sportifs nationaux ou internationaux (CIO, CNOSF, AEG, IGF, fédérations nationales de golf), organismes nationaux et internationaux de lutte contre le dopage, organismes de voyage et d'hôtelleries, sous-traitants.

B. Données sportives (index, résumé des principaux résultats, Club d'appartenance, Ligue d'appartenance, pensionnaire d'une structure régionale, statistiques renseignées dans Seegolfstats, statistiques et études des performances du sportif)

Pour les traitements suivants : disposer d'un historique sportif et des performances du sportif.

Durée de conservation des données : 2 ans à compter de la dernière intégration au centre régional d'entraînement.

Destinataire des données : Services sportifs de la ffgolf de la Ligue et du Club/Enseignant du joueur, organismes sportifs nationaux ou internationaux (CIO, CNOSF, AEG, IGF, fédérations nationales de golf), médias, sous-traitants.

C. Transferts de données en dehors d'un Etat non-membre de l'Union Européenne

En fonction des lieux de compétitions, le sportif(ve) est informé(e) que certaines des données recueillies peuvent être transférées dans des Etats non-membres de l'Union Européenne.

D. Exercice du droit d'accès, modifications ou suppression – formalisation des requêtes auprès de la ffgolf

Conformément à la loi « informatique et libertés » et au règlement général de protection des données (RGPD) :

- Toute personne ayant communiqué des données personnelles à la ligue de golf des Pays de la Loire ou à la ffgolf peut exercer son droit d'accès aux données le concernant, les faire rectifier, les supprimer, les limiter, selon les situations s'y opposer en contactant le Délégué à la Protection des Données - dpo@ffgolf.org ou ffgolf – 68, rue Anatole France – 92309 Levallois-Perret ;
- Vous avez également droit de recevoir les données personnelles vous concernant dans un format structuré, couramment utilisé et lisible sur ordinateur et le droit de transmettre ces données à un autre responsable du traitement ;
- Pour ce faire, la ffgolf a désigné un délégué à la Protection des données de la ffgolf à qui les requêtes doivent être formulées en utilisant l'adresse email suivante : dpo@ffgolf.org ou par voie postale à ffgolf – 68, rue Anatole France - 92309 Levallois-Perret
- Votre demande sera traitée sous 30 jours.

Limites du droit d'opposition :

Certaines informations doivent obligatoirement être recueillies pour la bonne exécution du contrat et satisfaire aux obligations légales et réglementaires.

Par ailleurs, afin d'aider les familles des sportifs à communiquer entre elles (*notamment pour la logistique de certains déplacements*), la Ligue de golf des Pays de la Loire propose que leurs coordonnées leur soient transmises.

Coordonnées mail : ☐ oui j'accepte ☐ non, je ne souhaite pas

N° de téléphone : ☐ oui j'accepte ☐ non, je ne souhaite pas

Indiquer le numéro de téléphone et l'email communicables aux familles

6/ Devoir de réserve

Le sportif et ses représentants légaux conservent, à titre individuel, la liberté de communiquer avec la presse et celle de faire toute déclaration selon sa liberté de conscience, néanmoins ils restent soumis au devoir de réserve et doivent défendre les éléments ci-après en toute circonstance :

- **Respecter les bons usages, la déontologie du sportif de haut niveau, l'image de la ffgolf, de la Ligue de golf des Pays de la Loire et celle du sport pratiqué ;**
- Ne pas tenir de propos diffamants à l'égard d'un autre sportif, des membres de la ffgolf, de la Ligue de golf des Pays de la Loire et de ses partenaires, de tout autre membre d'une instance sportive nationale ou internationale (élu, salarié, conseiller technique, préparateur physique, médecin, kinésithérapeute, organisateur, arbitre, etc.) ;
- Respecter le devoir de réserve en cas de conflit et quelle qu'en soit la nature (*notamment en cas de différend opposant le sportif à un membre de la Ligue de golf des Pays de la Loire, un membre de son encadrement relevant de la Ligue de golf des Pays de la Loire, un autre sportif, etc.*) ;
- Chacune des parties s'engage réciproquement à communiquer de façon toujours valorisante, tant sur les résultats individuels du sportif que des performances du programme fédéral dont il bénéficie, à l'occasion de déclarations à la presse écrite ou audiovisuelle et

durant les compétitions, manifestations et événements auxquels il pourrait participer ;

- Chaque partie s'engage donc à ne pas dénigrer ou nuire au nom et à la réputation de l'autre partie, de son encadrement, de ses équipes de salariés ou dirigeants, en toutes circonstances et en conséquence, à s'interdire toute déclaration ou tout comportement susceptible de nuire à la réputation, à l'image, et à la notoriété de l'autre pendant toute la durée de la présente convention.

Le devoir de réserve s'applique tant dans leurs déclarations à l'extérieur que pour ses propres réseaux de communication (réseaux sociaux).

7/ Décisions Administratives – Résiliation de la convention

Indépendamment des sanctions disciplinaires prévues par le règlement disciplinaire de la ffgolf et la réglementation relative à la lutte contre le dopage (relevant de la compétence de l'Agence Française de Lutte contre le Dopage), le sportif et ses représentants légaux sont informés et ont accepté que le sportif puisse faire l'objet de décisions administratives relevant de la compétence de la Ligue de golf des Pays de la Loire allant de l'avertissement à la résiliation de la convention en cas de violation de cette dernière, de ses annexes ou de toute réglementation en vigueur.

Les décisions seront prises par le comité directeur de la Ligue de golf des Pays de la Loire en fonction de la nature et de la gravité des faits reprochés et peuvent être *(sans que cette liste ne soit limitative)* :

- Un avertissement ;
- La suspension temporaire ou définitive pour le sportif de participer à toute manifestation (entraînements, stages, compétitions, regroupements, etc...) qui seraient organisées ou encadrées par la Ligue de golf des Pays de la Loire ;
- La résiliation du présent contrat et des conséquences pouvant s'y rattacher : exclusion temporaire ou définitive du Centre Régional d'Entraînement, perte du statut de sportif de haut niveau et des avantages liés le cas échéant.

Ces décisions peuvent être indépendantes, cumulatives entre elles ou cumulatives avec des sanctions disciplinaires éventuellement prononcées contre le sportif pour des cas de discipline générale ou de violation des règles antidopage.

Avant de prononcer ce type de décisions, le sportif et ses représentants légaux seront invités à présenter leurs observations écrites ou orales auprès de la Ligue de golf des Pays de la Loire.

8/ Résiliation de la convention

La présente convention sera résiliée ou non renouvelée dans les cas suivants :

- Défaut de règlement à la Ligue de golf des Pays de la Loire des frais de formation ou autre frais engagés par la Ligue pour l'enfant après relances demeurées sans effet ;
- Perte des conditions de classification/qualification du sportif telles que prévues à l'article 1 ;
- Impossibilité de maintenir le sportif au sein du Centre Régional d'Entrainement (cf article 1 : partenaires d'entraînement)
- Fermeture du Centre Régional d'Entrainement par décision de la Ligue de golf des Pays de la Loire ou ffgolf
- Exclusion du sportif du Centre Régional d'Entrainement par ce dernier ;
- Et plus généralement en cas de violation du contrat, de ses annexes ou de toute réglementation en vigueur.

Dans l'hypothèse où le sportif ne serait pas maintenu au sein du Centre Régional d'Entrainement suite à la résiliation du présent contrat, il lui appartiendra avec ses représentants légaux ou tuteur de s'organiser pour la poursuite de son programme sportif à ses frais ainsi que la prise en charge totale de la participation financière annuelle demandée, par la famille concernée.

9/ Divers

Toute modification de l'une quelconque des clauses ou conditions contenues dans la présente convention devra être constatée par écrit signé par les personnes dûment habilitées par chaque partie, et constituera un avenant aux présentes.

Fait à La Chapelle sur Erdre le 10 novembre 2024

Pour la ligue de golf des Pays de la Loire

Pour l'élève

Frédéric Delaunay

Les parents

Président